

MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Guide pas à pas à destination des demandeurs

janvier 2024



Sommaire

PARTIE I : Présentation générale de MaPrimeRénov'

- **Zoom MaPrimeRénov' avec travaux de chauffage et chauffe-eau obligatoire**
- **Zoom MaPrimeRénov' - Parcours Accompagné**

PARTIE II : Pas à pas dépôt de dossier

- **Etape 1 : Eligibilité**
- **Etape 2 : Création de compte et connexion**
- **Etape 3 : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' avec travaux de chauffage et chauffe-eau obligatoire**
- **Etape 4 : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' avec travaux de chauffage et chauffe-eau obligatoire**
- **Etape 3bis : Dépôt de dossier de subvention MaPrimeRénov' – parcours accompagné**
- **Etape 4bis : Dépôt de dossier de paiement MaPrimeRénov' – parcours accompagné**
- **Pas à pas des étapes optionnelles :**
 - **Je désigne/ révoque un mandataire**
 - **Je dépose une demande d'avance (Parcours MPR' uniquement)**
 - **Je souhaite annuler mon dossier**
 - **Je souhaite bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser mes travaux**

PARTIE I :

Présentation

générale de

MaPrimeRénov'

Préambule

Les aides MaPrimeRénov' (MPR) ont **évolué au 1^{er} janvier 2024**. Tout dossier **déposé à partir de cette date** sera régi selon la réglementation des **nouveaux parcours MPR 2024**.

Si vous avez **déposé votre demande de prime avant le 1^{er} janvier 2024**, vous devez vous référer au « **Guide pas-à-pas à destination des demandeurs de MaPrimeRénov'- dossiers déposés avant 2024** » au lien suivant :

<https://www.anah.gouv.fr/anatheque/guide-pas-pas-destination-des-demandeurs-maprimerenov>

En effet, votre dossier sera régi par l'ancienne réglementation applicable avant le 01/01/2024.

Si vous comptez monter un dossier MaPrimeRénov' **à partir du 1^{er} janvier 2024**, vous pouvez consulter le présent guide pas à pas 2024 à destination des demandeurs.

A noter que si vous aviez un dossier **en cours de montage d'une demande de prime au 31 décembre 2023, celui-ci a été annulé**. Vous avez la possibilité d'initier et de finaliser un dépôt de dossier, sous la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2024. **Vous pouvez vous référer au présent guide pas à pas afin de vous aider dans le dépôt de votre dossier.**

Présentation des parcours MaPrimeRénov' (MPR) au 01/01/2024 : MaPrimeRénov' et MaPrimeRénov' - parcours accompagné

Les aides MaPrimeRénov' évoluent au 1^{er} janvier 2024 avec pour objectif de financer des rénovations permettant d'**améliorer significativement la performance énergétique** de votre logement tout en le rendant **plus économe** et **d'accélérer la transition vers des systèmes de chauffage moins polluants**.

Deux parcours sont possibles, selon vos conditions d'éligibilité et hors dérogations spécifiques :

- **MaPrimeRénov'** : Une rénovation d'un ou plusieurs gestes de travaux **intégrant obligatoirement l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre**, c'est-à-dire un système limitant les émissions de gaz à effet de serre et plus économe.

- **MaPrimeRénov' - parcours accompagné** : Une rénovation performante et ambitieuse composée de plusieurs travaux **et obligatoirement accompagnée** (présence de « Mon Accompagnateur Rénov' (MAR) » pour vous accompagner tout au long de votre projet de travaux).

Comment faire appel à un Accompagnateur Rénov' et à des entreprises reconnues garantes de l'environnement (RGE)?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, **plus de 570 Espaces Conseil France Rénov'** vous accueillent sur tout le territoire pour vous fournir information, conseil et orientation de manière neutre, indépendante et gratuite. Selon votre projet de travaux, **le Conseiller France Rénov' pourra vous orienter vers les Accompagnateurs Rénov'** en capacité de vous accompagner au plus près.

Pour trouver l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche de chez vous, contactez un Conseiller France Rénov' grâce au lien suivant : <https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Pour trouver rapidement un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) proche de chez vous pour réaliser vos travaux, vous pouvez également vous rendre sur l'annuaire : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-professionnels/artisan-rge-architecte>

Les avantages de MaPrimeRénov' ?

- Je demande ma subvention sur maprimerenov.gouv.fr;
- Je connais le montant de ma subvention avant de débiter mes travaux : elle est calculée notamment en fonction de mes revenus et des économies d'énergie permises par mes travaux;
- Je reçois ma subvention, après la fin de mes travaux, afin de payer la/les facture(s) de mon/mes artisan(s).

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' ?

Une aide ouverte à tous les propriétaires

Le dispositif d'aide MaPrimeRénov' est ouvert à tous les propriétaires personnes physiques (occupants comme bailleurs), et ce quels que soient vos revenus

Quelles conditions d'éligibilité ?

Votre éligibilité dépend de vos revenus, de la situation géographique de votre logement, des travaux prévus, et de l'ancienneté de votre logement.

Elle dépend également de votre type de logement (appartement/maison individuelle) et, à compter du 1^{er} juillet 2024, de la classe énergétique de votre logement avant travaux (A, B, C, D, E, F, G).

Afin d'obtenir des renseignements sur votre projet (modalités d'obtention des aides, choix des matériaux, choix des professionnels pour réaliser vos travaux dans les meilleures conditions) ou une simulation des montants d'aides potentiels, vous pouvez contacter gratuitement un conseiller d'un Espace Conseil France Rénov' proche de chez vous.



Zoom : avec quelles autres aides MaPrimeRénov' est-elle cumulable ?

MaPrimeRénov' et MaprimeRénov' - parcours accompagné sont cumulables avec les aides suivantes :

- La TVA réduite à 5,5% sur les travaux d'économie d'énergie ;
- Les aides des collectivités locales ;
- Le prêt à taux zéro (éco-PTZ), pour financer le montant qu'il vous reste à payer;
- Les certificats d'économies d'énergie (CEE), versés directement par les fournisseurs d'énergie (y compris les grandes surfaces de distribution).

En revanche,

- **Les CEE sont déjà compris dans la subvention MaprimeRénov' - parcours accompagné** car valorisé par l'Anah directement. Vous ne n'avez et ne pouvez donc pas les demander auprès d'autres fournisseurs (voir ci-dessous).
- MaPrimeRénov' n'est **pas cumulable avec les aides à l'amélioration de l'habitat en Outre-Mer**
- **MaPrimeRenov' et MaPrimeRénov' - parcours accompagné ne sont pas cumulables sur les mêmes travaux**

Attention, le cumul de ces aides et de MaPrimeRénov' ne peut pas dépasser le montant total de vos travaux.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov' :

<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>



Zoom : Les Certificats d'économies d'énergie (CEE)

Les certificats d'économies d'énergie (CEE) sont des primes proposées par des entreprises privées mais encadrées par l'Etat.

Les fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul, de chaleur et de froid, ainsi que de carburants, sont tous soumis à une obligation de financer des économies d'énergie via les CEE et peuvent donc vous apporter une aide dans la réalisation de vos travaux.

Tout particulier peut bénéficier des CEE, à condition de réaliser des travaux de rénovation, de construction ou d'autres opérations d'efficacité énergétique.

Près de 200 types de travaux différents sont éligibles : isolation (murs, toits, fenêtres...), chauffage et régulation (chaudière, pompe à chaleur...), production d'eau chaude, ventilation...

Si vous êtes sur le parcours MaPrimeRénov' vous pouvez effectuer une demande d'aides CEE via votre entreprise de travaux, ou auprès de vendeurs d'énergie, de grandes enseignes de la distribution et de sites spécialisés. Pour plus d'informations sur les aides CEE : [cliquez ici](#)

A noter que les CEE seront pris en charge intégralement par l'ANAH sur MaPrimeRénov' parcours accompagné. A cette fin, vous devrez vous engager à ne pas faire de demande de CEE pour votre projet de travaux **au moment du solde.** Vous devrez télécharger et remplir la pièce justificative « Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) » et la téléverser complétée au moment du dépôt de solde de votre dossier.

Quels sont les plafonds de ressources MaPrimeRénov'?

PLAFONDS DE RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	23 541 €	28 657 €	40 018 €	supérieur à 40 018 €
2	34 551 €	42 058 €	58 827 €	supérieur à 58 827 €
3	41 493 €	50 513 €	70 382 €	supérieur à 70 382 €
4	48 447 €	58 981 €	82 839 €	supérieur à 82 839 €
5	55 427 €	67 473 €	94 844 €	supérieur à 94 844 €
par personne supplémentaire	+ 6 970 €	+ 8 486 €	+ 12 006 €	+ 12 006 €

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2024

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 009 €	21 805 €	30 549 €	supérieur à 30 549 €
2	24 875 €	31 889 €	44 907 €	supérieur à 44 907 €
3	29 917 €	38 349 €	54 071 €	supérieur à 54 071 €
4	34 948 €	44 802 €	63 235 €	supérieur à 63 235 €
5	40 002 €	51 281 €	72 400 €	supérieur à 72 400 €
par personne supplémentaire	+ 5 045 €	+ 6 462 €	+ 9 165 €	+ 9 165 €

Les étapes d'une demande MaPrimeRénov'

Après avoir identifié votre besoin en matière de travaux (notamment auprès d'un conseiller France Rénov') vous être renseigné sur les aides disponibles et avoir obtenu votre/vos devis, vous décidez de demander MaPrimeRénov'. Le schéma ci-après, décrit les différentes étapes à mener pour bénéficier de MaPrimeRénov' :

- | | | | | | |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------------------|------------------------------------|
| 1. Vérifier mon éligibilité | 2. Créer mon compte | 3. Déposer ma demande de prime | 4. <i>Optionnel :</i>
Déposer une demande d'avance (parcours MPR')
Désigner un mandataire | 5. Faire réaliser ses travaux | 6. Déposer une demande de paiement |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------|--|-------------------------------|------------------------------------|



Les pages suivantes décrivent de façon détaillée **les informations à renseigner pour pouvoir bénéficier de MaPrimeRénov'**. Pour chacune des étapes citées ci-dessus, elles présentent **les écrans à compléter** en vue du dépôt de votre dossier.

Zoom sur :
MaPrimeRénov'
- avec travaux de
chauffage et chauffe-eau
obligatoire

Les principes clés du parcours MPR 2024

L'accès au parcours MaPrimeRénov' est **conditionné par l'installation d'un système de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre**. Cela a pour objectif **d'accélérer la décarbonation de l'habitat privé** en allant vers des systèmes de chauffage **limitant les émissions de gaz à effet de serre et plus économes**.

Par la suite, vous avez la **possibilité d'ajouter d'autres gestes de travaux** (isolation, ventilation...) si vous le souhaitez.

Avant le 1er juillet 2024 : Tous les types de logements (**maison individuelle et appartement**) sont éligibles au parcours MPR' quelle que soit leur classe énergétique (A, B, C, D, E, F, G). **Excepté si vous faites partie des ménages de catégorie supérieure (en Métropole)**. Dans ce cas, vous serez automatiquement orienté **vers MPR' - parcours accompagné**.

Après le 1er juillet 2024 : Les demandes d'aide pour des rénovations de **maisons individuelles basées en métropole ayant une classe énergétique F ou G** seront systématiquement orientées vers **MPR' parcours accompagné**, peu importe la catégorie de ménage à laquelle vous appartenez.

Les cas spécifiques :

1) Si mon logement est un **appartement**, il n'est **pas obligatoire** de changer le système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire. Un DPE (diagnostic de performance énergétique) ou un audit énergétique me sera obligatoirement demandé mais il ne conditionnera pas mon éligibilité.

2) Si mon logement se situe en **Outre-mer**, il n'est **pas obligatoire** de réaliser un DPE ou un audit énergétique ni d'installer un système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire limitant les gaz à effet de serre.

3) À titre exceptionnel, je peux bénéficier de MaPrimeRénov' si mon logement se situe en **Métropole** et qu'il a **plus de 2 ans** (au lieu de 15 ans) pour **l'installation d'un nouvel équipement de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière au fioul** (avec dépose de la cuve à fioul obligatoire). Je dois demander simultanément **une prime pour la « dépose de cuve à fioul » et une prime pour l'installation du nouveau système limitant les gaz à effet de serre**. **Aucun autre travaux ne pourra être ajouté à mon projet**.

4) Si mon **système de chauffage ou d'eau chaude sanitaire est en panne en pleine période hivernale** et que je souhaite réaliser pour seul travaux l'installation d'un système de chauffage ou chauffe-eau limitant les gaz à effet de serre : je contacte un Espace Conseil France Rénov' afin d'expliquer mon besoin et obtenir un justificatif. Mon dossier de demande de subvention peut alors être exempté de DPE ou audit énergétique.

Pour aller plus dans le détail : consultez les pages suivantes

EXEMPLE : CAS GÉNÉRAL

Mon logement est situé **en métropole**

- Mon logement a **plus de 15 ans**

- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : Très modeste (bleu), Modeste (jaune), ou intermédiaire (violet)

Mon logement **est une maison individuelle** de classe énergétique A, B, C, D, E (F ou G jusqu'au 1^{er} juillet 2024)

Mon logement **est un appartement** de classe énergétique A, B, C, D, E, F, G

Travaux obligatoire : Chauffage et/ou eau chaude sanitaire (ECS)

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

Liste des travaux pouvant être associés à l'installation d'un système de chauffage/ECS limitant les gaz à effet de serre :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

EXEMPLE : CAS OUTRE-MER

- Mon logement est situé en **Outre-Mer**
- Mon logement a **plus de 2 ans**
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : Très modeste (bleu), Modeste (jaune), intermédiaire (violet) ou supérieure (rose)
- **Pas de classe énergétique requise**

Liste des travaux éligibles :

- Sur-toiture ventilée
- Bardage ventilé
- Protection solaire des murs
- Protection solaire des fenêtres
- Protection solaire de toiture
- Chauffe-eau solaire individuel - Outre-mer
- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des murs par l'intérieur
- Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles
- Isolation des toitures terrasses
- Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtres
- Dépose de cuve à fioul
- Audit énergétique
- Ventilation mécanique double flux

EXEMPLE : DEROGATION POUR LE REMPLACEMENT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU FIOUL

- Mon logement est situé en **Métropole**
- Mon logement a **plus de 2 ans**
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**
- **Mes travaux visent le remplacement d'un système de chauffage au fioul**
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : Très modeste (bleu), Modeste (jaune), intermédiaire (violet)
- **Classe énergétique de mon logement avant travaux** : A, B, C, D, E, (F, G jusqu'au 1^{er} juillet 2024)

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert
- Dépose de cuve à fioul

EXEMPLE : CAS DE REMPLACEMENT DE CHAUFFAGE O CHAUFFE-EAU EN PANNE URGENTE

- Mon logement est situé en **Métropole**
- Mon logement a **plus de 15 ans**
- Mon logement est **une maison individuelle ou un appartement**
- **Je suis en situation DE chauffage / eau chaude sanitaire en panne pendant la période hivernale**
- Je fais partie des **catégories de ménages suivantes** : Très modeste (bleu), Modeste (jaune), intermédiaire (violet)
- **Pas de classe énergétique requise**
- **J'ai pris contact avec un ECFR pour discuter de ma situation**

Liste des travaux éligibles :

- Chaudière à granulés
- Chaudière à bûches
- Chauffage solaire combiné
- Pompe à chaleur air/eau
- Pompe à chaleur géothermique/solarothermique
- Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid
- Chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- Chauffe-eau thermodynamique (CET)
- Partie thermique d'un panneau hybride
- Poêle à granulés
- Poêle à bûches
- Foyer fermé, insert

Forfaits par travaux sur le parcours MaPrimeRénov' et plafond de dépenses éligibles (1/3)

MONTANTS DES PRIMES POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS DE FAÇON INDIVIDUELLE

(en maison individuelle ou appartement en habitat collectif)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTER-MÉDIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	non éligible
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	5 000 €	4 000 €	3 000 €	non éligible
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	11 000 €	9 000 €	6 000 €	non éligible
Chauffe-eau solaire individuel en Métropole (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	4 000 €	3 000 €	2 000 €	non éligible
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	2 500 €	2 000 €	1 000 €	non éligible
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	2 500 €	2 000 €	1 500 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	8 000 €	6 500 €	3 000 €	non éligible
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	10 000 €	8 000 €	4 000 €	non éligible
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	2 500 €	1 500 €	800 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours MaPrimeRénov' et plafond de dépenses éligibles (2/3)

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	AIDE POUR LES MÉNAGES			
	AUX RESSOURCES TRÈS MODESTES	AUX RESSOURCES MODESTES	AUX RESSOURCES INTERMÉ- DIAIRES	AUX RESSOURCES SUPÉRIEURES
ISOLATION THERMIQUE				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des toitures terrasses	75 €/m ²	60 €/m ²	40 €/m ²	non éligible
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	80 €/équipement	40 €/équipement	non éligible
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	25 €/m ²	20 €/m ²	15 €/m ²	non éligible
AUTRES TRAVAUX				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500 €	400 €	300 €	non éligible
Dépose de cuve à fioul	1200 €	800 €	400 €	non éligible
Ventilation double flux	2500 €	2000 €	1500 €	non éligible

Forfaits par travaux sur le parcours MaPrimeRénov' et plafond de dépenses éligibles (3/3)

PLAFONNEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES

La dépense éligible correspond au coût du matériel, pose comprise. Le montant ne tient pas compte des remises, ristournes ou rabais proposés par les entreprises.

ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX ÉLIGIBLES	PLAFOND DE DÉPENSE ÉLIGIBLE*
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid	1 800 €
Chauffe-eau thermodynamique	3 500 €
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000 €
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	18 000 €
Chauffe-eau solaire individuel et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000 €
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (dont appoint) en Métropole	16 000 €
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000 €
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	4 000 €
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	5 000 €
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000 €
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	18 000 €
Foyer fermé, insert à bûches ou granulés	4 000 €
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation thermique des murs par l'extérieur	150 €/m ²
Isolation thermique des murs par l'intérieur	70 €/m ²
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	75 €/m ²
Isolation thermique des toitures terrasses	180 €/m ²
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1 000 €/équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200 €/m ²
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800 €
Dépose de cuve à fioul	4 000 €
Ventilation double flux	6 000 €

Zoom sur les pièces justificatives demandées sur le parcours MaPrimeRénov'

Vous devrez disposer d'un **diagnostic de performance énergétique (DPE)** ou d'un **audit énergétique** afin d'accéder au parcours MaPrimeRénov' (sauf cas dérogatoires).

Audit énergétique réglementaire

N° audit : 2275E00165305
date de validité : 06/07/2022
délivré le : 12/07/2022
valable jusqu'à : 11/07/2027

Propositions de travaux pour réaliser une rénovation énergétique performante de votre logement.

adresse : 42 avenue de la République, 59170 Roubaix
type de bien : maison individuelle type pavillon
année de construction : 1952
surface habitable : 95m²
Département : Nord
propriétaire : Jean Dupont
adresse du propriétaire : 25 place de la Mairie, 59170 Roubaix

Proxadresse : AP250
nombre de pièces : 2
altitude : 47m

État initial du logement p.3
Scénarios de travaux en un clin d'œil p.8

Scénario 1 "rénovation en une fois"
Parcours de travaux en une seule étape p.9
F → B

Scénario 2 "rénovation par étapes"
Parcours de travaux par étapes p.11
F → E → B

Les principales phases du parcours de rénovation énergétique p.14
Lexique et définitions p.17

Informations auditeur
PM Diagnostics
12 rue de la Liberté, 59170 Roubaix
(deuxième ligne d'adresse possible)
auditeur : Pierre Martin
tel : 03 88 22 33 09
email : pierre.martin@pm-diagnostics.fr

N° SIRET : S2525903800046
N° de certification : FR410230 49
org. de certification : CERTIF 311
logiciel : NOM DU LOGICIEL

LOGO

DATE ET 7 2022 700 de 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
Article 6 de la loi 2022 relative aux travaux relatifs au confort thermique et à l'audit énergétique adoptée par l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation.
A l'attention du propriétaire du bien ou au moment de la réalisation de l'audit énergétique dans le cadre du Régime général ou la production des données (DPE), l'Agence vous informe que vos données personnelles (Nom Prénom) ainsi que vos données bancaires (à savoir le numéro de votre carte bancaire) sont destinées à être traitées par l'Agence afin de vous permettre de bénéficier de vos services. Ces données sont traitées par la date de fin de validité de l'audit énergétique d'un ou de plusieurs diagnostics, de manière confidentielle, conformément à une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez être informé de vos droits, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page "Contact" de l'Orientation Audit.

Exemple de DPE, données fictives non représentatives

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

N° : 2020220532
établi le : 12/07/2021
valable jusqu'au : 12/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pedagogique>

adresse : 42 avenue de la République, 44000 Nantes
type de bien : maison individuelle
année de construction : 2003
surface habitable : 350m²
propriétaire : Jean Dupont
adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

<photo du bien>

Performance énergétique

logement très performant

consommation énergie primaire : 216 kWh/m²/an
émissions : 52 kg CO₂eq/m²/an

passive énergétique

logement extrêmement consommateur d'énergie

* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂
A
B
C
D
E
F
G
émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 216 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 43 307 kg personnes en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergie utilisées (Gaz, électricité, gaz, bois, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires voir p.3 pour voir les détails par poste).

entre 2620€ et 3560€ par an

Plus les dépenses des énergies baissent sur 5 janvier 2025 (abonnement compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur
PM Diagnostics
12 grande rue,
44000 Nantes
diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 02 88 22 33 09
email : Pierre@pm-diagnostics.fr
N° de certification : FR410230 49
organisme de certification : CERTIF 311

LOGO

Il vous sera également demandé de disposer **du ou des devis des entreprises**, ainsi que de **la ou des factures** au moment de votre demande de votre demande de paiement accompagnée(s) de **vos RIB**.

Selon les cas de figure, il vous sera demandé de déposer également dans votre dossier de demande de prime les pièces suivantes :

- Une attestation d'indivision
- Une attestation d'engagement pour les propriétaires bailleurs
- Un cadre de contribution des Certificats d'Economie d'Énergie
- Un certificat RGE des entreprises de travaux
- Une convention de mandat (mandat cerfa) si présence d'un mandataire sur votre dossier
- Un justificatif de propriété : acte notarié, attestation notariale ou taxe foncière
- Des pièces spécifiques à un geste de travaux (exemple page suivante)

Si votre projet de travaux comprend **l'installation d'un système de chauffage/eau chaude sanitaire fonctionnant à l'énergie solaire**, il vous sera demandé de téléverser les pièces justificatives suivantes (fournies par votre artisan) :

- La fiche système label Pack A + :

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux 75,0 %

Régulateur de température + 0,0 %
Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

Chaudière d'appoint + 0,0 %
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(0,00 - 75,00) \times 0,1 = + 0,0 \%$

Contribution solaire + 11,8 %
Voir fiche sur le dispositif solaire
Taille du capteur (en m²) Volume du ballon (en m³) Collector size (en m²) Classe du ballon
A+ = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D-G = 0,81
 $(3,34 \times 16,80 + 1,31 \times 0,716) \times 0,9 \times (24,00 / 100) \times 0,86 = + 11,8 \%$

Pompe à chaleur d'appoint + 0,0 %
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)
 $(0 - 75,00) \times 0,00 = + 0,0 \%$

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint - 0,0 %
Choisir la plus petite valeur $0,5 \times 11,84$ OU $0,5 \times 0,00$

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux 87 %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

G F E D C B A A+ A++ A+++

<30% ≥30% ≥34% ≥36% ≥75% ≥82% ≥90% ≥98% ≥125% ≥150%

Chaudière et pompe à chaleur d'appoint installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 °C ?

Voir fiche sur la pompe à chaleur $86,84 + (50 \times 0,00) = 0 \%$

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produit par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

- L'étiquette ballon label Pack A + :

ENERG Y IJA
 энергия · ενεργεια IE IA

Ancienne chaudière efficacité 75
 Dispositif solaire modules DualSun
 Ballon de stockage
 Sans régulateur de température

NED #280V2.205

B

A+++

2015 811/2013

Zoom sur :
MaPrimeRénov'
- parcours accompagné

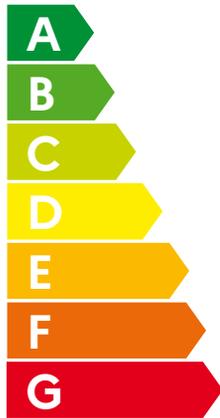
Qu'est-ce que MaPrimeRénov' - parcours accompagné ?

Une aide pour les rénovations d'ampleur

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière **MaPrimeRénov' Parcours accompagné** si vous réalisez une rénovation d'ampleur de votre logement :

- Les travaux doivent permettre d'**améliorer la classe de performance énergétique de votre logement d'au moins 2 niveaux**. Exemple : les travaux permettent de passer de l'étiquette F à l'étiquette D. Il n'y a pas de condition sur la classe de départ de votre logement.

Exemple :



Gain de 2 classes de F à D :



- Les travaux doivent inclure **deux gestes d'isolation** (parmi toiture, fenêtre / menuiserie, sols ou murs)
- Les travaux ne doivent pas inclure l'installation d'une chaudière fonctionnant majoritairement aux énergies fossiles (gaz, fioul, charbon)
- Il n'est pas possible de conserver une chaudière fonctionnant majoritairement au fioul ou au charbon

De plus, le recours à un accompagnement via **Mon Accompagnateur Rénov'** est obligatoire dans ce parcours afin de faciliter l'ensemble des démarches pour les ménages. La réalisation d'un audit énergétique est également obligatoire puisque celui-ci sert de référence. Le scénario choisi dans cet audit devra correspondre entièrement aux travaux réalisés.

Suis-je éligible à MaPrimeRénov' - parcours accompagné ?

MaPrimeRénov' - Parcours accompagné est **ouvert à tous les propriétaires (ou usufruitiers) occupants quels que soient leurs revenus ou bailleurs intermédiaires (violet) et supérieurs (rose)**. Votre logement doit être situé en France métropolitaine, il doit avoir été construit depuis au moins 15 ans, et il doit être occupé à titre de résidence principale (c'est-à-dire au moins 8 mois par an) pendant au moins 3 ans. Les propriétaires bailleurs doivent s'engager sur l'honneur à louer leur bien en tant que résidence principale pour une durée d'au moins 6 ans.

Comment se calcule l'aide ?

L'aide se calcule en **taux de prise en charge du montant des travaux** hors taxes, selon vos revenus et selon le gain de classes de performance énergétiques (2 niveaux, 3 niveaux, ou 4 niveaux ou plus). Si votre logement est une passoire énergétique avant vos travaux (classe de performance énergétique F ou G), et que vous atteignez a minima l'étiquette D après les travaux, alors vous pourrez bénéficier d'une bonification de +10% sur le taux de prise en charge. Les taux de financement et les plafonds de dépenses éligibles sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Montants des primes selon les travaux réalisés

	Plafond de dépense éligible	Propriétaire aux ressources très modestes	Propriétaire aux ressources modestes	Propriétaire aux ressources intermédiaires	Propriétaires aux ressources supérieures
Gain de 2 classes Ex : de F à D	40 000 € (HT)	80%	60%	45%	30%
Gain de 3 classes Ex : de F à C	55 000 € (HT)			50%	35%
Gain de 4 classes ou plus Ex : de F à B	70 000 € (HT)				
Bonification sortie de passoire (HT) de F/G à la classe D minimum		+ 10%			
Ecrêtement (TTC)		100%	80%	60%	40%

Qu'est-ce que Mon Accompagnateur Rénov' ?

La **loi Climat et Résilience** du 22 août 2021 renforce l'accompagnement des ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique par la mise en place de **Mon Accompagnateur Rénov'**. Mon Accompagnateur Rénov' est un **interlocuteur de confiance agréé par l'Anah** qui accompagne les projets de rénovation d'ampleur des ménages, depuis l'élaboration du projet (audit énergétique, choix du scénario de travaux, renseignements sur les aides disponibles, etc.) jusqu'à la réception des travaux. Le recours à **Mon Accompagnateur Rénov'** est **obligatoire pour bénéficier de MaPrimeRénov' - parcours accompagné**.

Après avoir créé votre dossier en ligne pour MaPrimeRénov' Parcours accompagné, vous devrez avoir commencé les démarches avec Mon Accompagnateur Rénov' pour renseigner votre demande d'aide. **Pour trouver votre Accompagnateur Rénov', vous pouvez contacter un conseiller France Rénov' :** <https://france-renov.gouv.fr/services-france-renov/mon-accompagnateur-renov>

Distinction entre les rôles de mandataire et d'« Accompagnateur Rénov' »

Mandataire

Mon Accompagnateur Rénov'

- **Effectue les démarches administratives** pour les mandataires administratifs
- **Perçoit la subvention** pour les mandataires financiers
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Dépose le dossier à votre place**
- **Intervient dans les échanges avec le service instructeur**
- **Réalise les travaux** (si le mandataire est également Artisan)
- **Personne physique ou morale avec laquelle vous contractez un mandat** (procédure civile)
- **Exemples de profils de mandataires :** Assistant à maîtrise d'ouvrage, MonAccompagnateurRénov', Artisans, Aidants

- **Vous accompagne tout au long de votre projet de travaux :** constate la situation énergétique du logement, définit les travaux à effectuer pour atteindre la classe énergétique projetée, vous conseille sur les entreprises de travaux et suit l'avancée de vos travaux
- **Il ne peut déposer un dossier à votre place** sans avoir été préalablement désigné mandataire
- **Vous assiste dans vos démarches de demande d'aide** (montage et suivi du dossier)
- **Il ne peut pas participer à la réalisation des travaux** (principe d'indépendance)
- **Exemples de profils d'accompagnateur rénovation :** Espace Conseil France Rénov', Mandataire (si agréé MAR), opérateurs Anah agréés au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, structures concourant à la mise en œuvre d'une opération programmée, architectes, auditeurs énergétiques, sociétés de tiers financement, collectivités territoriales et leurs groupements

Si l'Accompagnateur Rénov' et le mandataire sont deux professionnels différents sur un même dossier, il convient à ces deux acteurs de se coordonner pour la bonne avancée du projet de travaux. Un mandataire peut devenir « Accompagnateur Rénov' » à condition d'obtenir l'agrément auprès de l'ANAH et un « Accompagnateur Rénov' » peut être mandataire à condition d'avoir un compte mandataire et d'être désigné sur un dossier.

Quelles sont les pièces justificatives à fournir pour bénéficier de MaPrimeRénov' - Parcours accompagné ?

Lors de ma demande de subvention et lors de ma demande de paiement, je devrai être en capacité de fournir un certain nombre de pièces justificatives * :

1/ Pièces à fournir lors de ma demande de subvention :

- Le rapport de l'audit énergétique
- Le contrat ou la convention avec Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de travaux (devis)
- La synthèse de la grille d'analyse du logement renseignée par Mon Accompagnateur Rénov'
- Les devis associés aux travaux

2/ Pièces à fournir lors de ma demande de solde :

- Le rapport de l'audit énergétique
- L'attestation de travaux (facture)
- Le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- L'attestation de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) par l'Anah
- Les factures associées aux travaux
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)

* D'autres pièces peuvent être demandées pour justifier d'une situation particulière

Attention !

Le parcours de demande de subvention présenté dans les pages suivantes concerne **uniquement les ménages aux ressources intermédiaires et supérieures**. Les ménages aux ressources modestes et très modestes doivent déposer leur dossier sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Pour les aider à déposer leur dossier en ligne, ils peuvent consulter le guide disponible sur <https://monprojet.anah.gouv.fr/tools/pdf>
guide demandeur

PARTIE II : Pas à pas dépôt de dossier

- Etape 1 : Je vérifie mon éligibilité
- Etape 2 : Je crée mon compte puis me connecte

- Etape 3 : Je dépose ma demande de subvention *MaPrimeRénov'* (travaux de chauffage obligatoire)
- Etape 4 : Je dépose ma demande de paiement *MaPrimeRénov'* (travaux de chauffage obligatoire)

- Etape 3bis : Je dépose ma demande de subvention *MaPrimeRénov'* – parcours accompagné
- Etape 4bis : Je dépose ma demande de paiement *MaPrimeRénov'* – parcours accompagné

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Etape 1 : Je vérifie mon éligibilité

Avant de commencer ...

1. Avant de vous lancer dans des projets de travaux de rénovation, contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour mener à bien votre projet.

Je trouve les coordonnées de l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche sur l'annuaire en ligne :

france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Depuis le site maprimerenov.gouv.fr

2. Je clique sur « se renseigner » afin d'avoir plus d'informations sur les modalités d'accompagnement et les bonnes pratiques à adopter selon que je sois :

- propriétaire occupant
- propriétaire bailleur
- Syndicat de copropriétaires

Avant de déposer votre dossier...

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous et profitez gratuitement de ses conseils personnalisés pour définir au mieux votre projet et les aides adaptées

Vous êtes propriétaire occupant
Améliorez le confort de votre logement, tout en réduisant vos factures d'énergie.
[Se renseigner](#)
[Commencer →](#)

Vous êtes propriétaire bailleur
Améliorez la performance énergétique de votre logement pour le rendre plus attractif sur le marché locatif.
[Se renseigner](#)
[Commencer →](#)

Vous êtes syndicat de copropriétaires
Participez à la réduction des factures d'énergie de votre immeuble en portant un projet de rénovation.
[Se renseigner](#)
[Commencer →](#)
Sur monprojet.anah.gouv.fr

Vous souhaitez confier vos démarches à un tiers : faites appel à un mandataire. Vous souhaitez prendre en charge le dossier de vos proches, clients : devenez mandataire.
[Se renseigner](#)

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser mes démarches en ligne et/ou percevoir les fonds. Le **mandataire choisi** doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)

3. Je clique sur « commencer » pour vérifier mon éligibilité.

Je peux de nouveau bénéficier d'informations Sur les bonnes pratiques.

Je peux également **choisir de créer mon identité numérique FranceConnect+ avant de commencer mes démarches**. Ceci afin de sécuriser la création de mon compte MaPrimeRénov' et mes futures connexions. [En savoir plus.](#)

Une fois prêt je clique sur « Je suis prêt »

Je me prépare à faire ma demande

1 Tout le parcours en un coup d'œil
[Découvrir](#)

2 Les éléments à réunir pour ma demande
[Découvrir](#)

3 Les points de vigilance sur mes devis et factures
[Découvrir](#)

[Je suis prêt →](#)

Sécurisez vos futures connexions MaPrimeRénov' avant de commencer
L'État propose la solution « France Connect+ » pour sécuriser et simplifier vos démarches en ligne.
Créez votre identité numérique avec La Poste, partenaire du dispositif. Et utilisez celle-ci pour vous authentifier lors de la création de votre compte [MaPrimeRénov'](#).

1.1 Je renseigne mes informations fiscales

Je renseigne mon « Nom de famille » (il s'agit de celui inscrit sur ma déclaration d'impôt)

Je renseigne ma « Date de naissance »

Je renseigne « Mon Numéro fiscal »

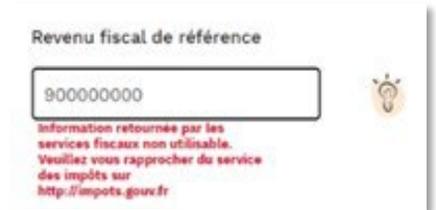
Je renseigne mon « Revenu fiscal de référence » (le format accepté est un nombre entier sans décimale)

Après avoir lu les conditions générales du site, je m'engage à les respecter en cochant la case

Je clique sur « Continuer »

Si mes informations fiscales ne sont pas à jour, le message suivant s'affiche : « Information retournée par les services fiscaux non utilisable. Veuillez vous rapprocher du service des impôts sur <https://www.impots.gouv.fr> »

Je peux cliquer directement sur le lien du site des impôts pour mettre à jour mes informations auprès de l'administration fiscale.



1.2. Je renseigne mes informations

Je sélectionne mon titre de civilité « Monsieur » / « Madame »

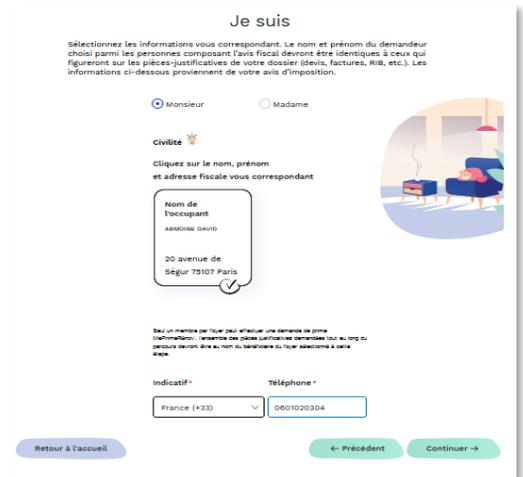
Je clique sur mon « Prénom, nom et adresse fiscale » parmi les options proposées

Je sélectionne mon « Indicatif » et ajoute mon « Numéro de téléphone »

Je clique sur « Continuer »

Le **prénom** et le **nom** que je choisis lors de cette étape **devront impérativement être les mêmes que sur toutes les pièces justificatives** et notamment sur :

- **Le devis** à fournir lors de la demande de subvention
- **La facture** et **le RIB** à fournir lors de la demande de paiement après réalisation de mes travaux



1.3. Je renseigne le revenu total de mon foyer et vérifie le nombre de personne(s) à charge

Je peux ajouter le numéro fiscal d'un co-déclarant à la suite de mon numéro fiscal.

Si une autre personne **perçoit des revenus** dans mon logement, je le déclare en cliquant sur « Ajouter un occupant avec revenu ».

Puis je complète le « nom de famille », la « date de naissance », le « numéro fiscal » et le « revenu fiscal de référence » de tout occupant supplémentaire percevant des revenus.

Attention : Je dois saisir les données de leur dernier avis fiscal

Le **nombre de personnes à charge (enfants, autre personne sans revenus...)** est calculé automatiquement depuis le site des impôts.

Je clique sur « Continuer »

Attention : Si les informations fiscales remontées par le site ne correspondent pas à votre situation actuelle, vous pouvez cliquer sur « Déclarer un changement sur le site des impôts » afin de faire actualiser votre situation.

Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne le revenu total de mon foyer

Merci de vérifier que le revenu fiscal de votre foyer, indiqué ci-dessous, est correct. Si le tableau est incomplet, veuillez ajouter toute personne manquante, qui occupe le logement et déclare un revenu fiscal.

Année	Numéro fiscal	Numéro co-déclarant	Revenu fiscal (€)	Déclarant 1	Déclarant 2
2023	9962300000203	<input type="text"/>	2222	BERTRAND SAMIA	SOUMOT WALID

[Ajouter un occupant avec un revenu](#)

Revenu fiscal total du foyer
2 222€

Occupant(s) avec revenus
2

Personne(s) à charge
0

Les informations ci-dessus ne correspondent pas à votre situation actuelle ?

Ces informations sont issues de votre dernier avis fiscal. Si vous avez des modifications à apporter (ex: signaler la naissance d'un enfant), nous vous invitons à déclarer votre changement de situation sur le site des impôts.

L'émission d'un avis fiscal rectificatif par les services fiscaux est indispensable pour que nous puissions prendre en compte l'évolution de votre situation.

Si vous vous arrêtez à cette page, votre demande en cours pour MaPrimeRénov' sera supprimée dans 24h. Vous pourrez créer un nouveau dossier avec vos informations fiscales complètes à tout moment.

Si vous continuez cette demande en cours, votre prime sera calculée sur la base des informations présentes, qui ne seront pas modifiables.

[Déclarer un changement sur le site des impôts](#)

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Continuer →](#)

1.4. Je renseigne les informations sur mon logement (type de logement)

Je précise si le logement à rénover est une « Maison » ou un « Appartement ».

J'indique si mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover. Si elle ne l'est pas, un justificatif de propriété me sera demandé dans mon parcours demandeur.

Je précise ma situation : propriétaire ou usufruitier*, propriétaire en indivision, sociétaire d'une SCI, nu-propiétaire, locataire.

*Si je suis titulaire de droit d'usage ou occupant à titre gratuit via une convention d'occupation, je choisis " je suis propriétaire ou usufruitier »

Je coche la case « Je certifie que je suis propriétaire du logement à rénover et que j'occupe ou loue celui-ci à titre de résidence principale »

Si je suis propriétaire bailleur alors j'indique si le bien que je loue à titre de résidence principale est une maison ou un appartement. Puis j'indique l'adresse de ce logement. Je serai amené à téléverser un justificatif de propriété un peu plus tard.

Je clique sur « Continuer »

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

J'habite un(e) :

Veuillez sélectionner un type de logement

Maison Appartement

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

Oui Non

Détails de ma situation

Je suis propriétaire ou usufruitier
 Je suis propriétaire en indivision (bien détenu par deux propriétaires ou plus)
 Je suis nu propriétaire
 Je suis locataire
 Je suis sociétaire d'une SCI

Je certifie que le logement à rénover est ma résidence principale.

Retour à l'accueil Précédent Suivant

Mon adresse fiscale est la même que celle du logement à rénover

L'adresse du logement que vous souhaitez rénover est différente de votre adresse fiscale. Un justificatif de propriété vous sera demandé ultérieurement dans votre parcours de dépôt. Les pièces justificatives acceptées sont les suivantes :

- Taxe foncière
- Acte de propriété (ou titre de propriété)

MaPrimeRénov'

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants,
 - les propriétaires bailleurs,
 - les usufruitiers,
 - les titulaires (occupants et bailleurs) d'un droit d'usage et d'occupation (y compris en viager),
 - les preneurs (occupants et bailleurs) d'un bail emphytéotique ou d'un bail à construction,
 - les propriétaires occupants en vertu d'une convention d'occupation à titre gratuit ou d'une convention de commodat signée devant un notaire (par exemple les associés d'une société civile immobilière répondant à ces critères).
 - les propriétaires en indivision si l'ensemble des propriétaires indivisaires ont signé l'attestation sur l'honneur qui désigne le demandeur pour porter les travaux au nom de l'indivision. Vous pouvez télécharger cette attestation sur: www.anah.fr/fileadmin/anah/MaPrimeRenov/Attestation_MPR_representant_unique_bien_en_indivision.pdf
- Ne sont pas éligibles:**
- les nus-propiétaires,
 - les personnes morales (par exemple les sociétés civiles immobilières).

1.5. Je renseigne les informations sur mon logement (âge du logement)

Je renseigne l'âge de mon logement

Je suis en Métropole:

- Je peux sélectionner « entre 2 et 14 ans » si et seulement si mon logement à rénover a une ancienneté comprise entre « 2 et 14 ans » et que je souhaite remplacer mon chauffage au fioul par un autre système de chauffage.

Je suis en Outre-Mer:

- Vous pouvez bénéficier de MaPrimeRénov', seulement si votre logement est construit depuis plus de deux ans.

Je clique sur « Continuer »

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Mon logement a été construit il y a :

Veuillez déterminer l'ancienneté de votre logement

15 ans ou plus Entre 2 et 14 ans Moins de 2 ans

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

1.6. Je renseigne les informations sur mon logement

J'indique l'énergie principale de chauffage de mon logement avant la réalisation des travaux.

Je clique sur « Continuer »

1. Je renseigne mes informations pour créer mon compte

Je renseigne les informations sur mon logement

Quelle est l'énergie principale de chauffage de votre logement ?

Charbon	Gaz naturel distribué via le réseau de gaz	GPL citerne ou bouteille de gaz
Fioul	Electricité radiateurs électriques	Electricité PAC Pompe à chaleur
Biomasse bois ou granulés	Autre	Pas de chauffage

Retour à l'accueil ← Précédent Continuer →

1.7. Je renseigne la performance énergétique de mon logement

J'indique l'étiquette énergétique actuelle de mon logement. Cette étiquette est représentée par une **lettre allant de A à G et se trouve sur le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ou l'Audit énergétique** réalisé en amont de mes démarches.

Si je ne l'ai pas fait de DPE ou d'Audit, je me renseigne auprès d'un conseiller France Rénov' pour savoir comment le réaliser et avec qui. Retrouver les coordonnées des Espaces Conseil France Rénov' sur l'annuaire en ligne : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

Je suis autorisé à passer cette étape et suis ainsi exempté de fournir un Audit ou un DPE pour votre projet, si et seulement si :

- « Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui sera à téléverser ultérieurement;
- Votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement urgent de votre chauffage ou chauffe-eau en panne;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux. »

Je coche alors la case correspondante.

Je clique sur « suivant »

Je renseigne les informations sur la performance énergétique de mon logement

L'étiquette de performance énergétique de votre logement est obligatoire car déterminante dans le type de rénovation qui vous sera proposé pour bénéficier de MaPrimeRénov'.

Cette étiquette de performance énergétique se trouve sur le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) ou l'Audit énergétique de votre logement.

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre Espace Conseil France Rénov'.

Veuillez sélectionner la lettre de l'étiquette de performance énergétique de l'état actuel de votre logement.

Attention, la lettre sélectionnée doit correspondre à celle indiquée sur la pièce justificative qui vous sera demandée dans la suite de votre parcours. Cette information ne pourra pas être modifiée ultérieurement.

A B C D E F G

Remplacement urgent d'un système de chauffage ou chauffe-eau en panne

Vous êtes autorisé à passer cette étape et êtes ainsi exempté de fournir un Audit ou un DPE pour votre projet, si et seulement si :

- Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui sera à téléverser ultérieurement;
- votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement de votre chauffage ou chauffe-eau en panne;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux.

J'ai pris contact avec mon conseiller FranceRénov' et certifie sur l'honneur que mon système de chauffage ou chauffe-eau est en panne.

1.8. Je visualise si je suis éligible

J'arrive sur la page de résultat m'indiquant, selon les informations précédemment saisies, si je suis éligible à MaPrimeRénov' ou à MaprimeRénov' - parcours accompagné ou aux deux.

Je clique sur le parcours éligible de mon choix.

En dessous s'affiche un résumé du parcours sélectionné.

Si je souhaite plus d'informations, je me rends sur le site France Rénov' ou contacte un conseiller France Rénov' via 'annuaire en ligne' : france-renov.gouv.fr/services-france-renov

The screenshot shows a user interface for checking eligibility. At the top, it says "Vous êtes éligible à ma MaPrimeRénov' !". Below this, there is a paragraph explaining that the information entered grants access to the MaPrimeRénov' - accompanied route for a renovation project. A "CONSEIL" (advice) section states that owners of buildings with energy label F or G are invited to turn to the accompanied route to achieve a significant energy gain, and that from July 1, 2024, this route will be mandatory for buildings with a "passoire énergétique" (energy inefficient) label. There are two buttons: "MaPrimeRénov'" and "MaPrimeRénov' - parcours accompagné". Below the buttons, there is a text box with more details: "Vous êtes éligible à MaPrimeRénov' pour un projet de rénovation comprenant un travaux de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (chauffe-eau) limitant les gaz à effet de serre : Lors du dépôt de votre dossier, sélectionnez un travaux de chauffage ou chauffe-eau avant d'ajouter d'autres gestes de travaux." Another "CONSEIL" section repeats the advice about energy labels F or G and the mandatory route from July 1, 2024. At the bottom, there is a link "Quelle est la différence ?" and a plus sign icon.

Selon le parcours auquel je suis éligible, deux boutons s'affichent en bas de page :

« Créer mon compte » ou « Je créer mon compte sur Mon projet Anah ».

Je clique afin de passer à la création de compte.

Si vous devez créer votre compte sur la plateforme MonProjetAnah, reportez-vous au guide dédié sur la page suivante :

https://monprojet.anah.gouv.fr/informations/guides_utilisateur

Si je ne suis pas éligible ...

Si ma situation ne me permet pas d'être éligible à MaPrimeRénov' actuellement, je peux trouver d'autres aides correspondantes à mon besoin.

Pour cela je me renseigne auprès d'un conseiller France Rénov' pour exprimer mon projet et trouver d'autres aides.

The screenshot shows a message: "Vous ne semblez pas être éligible ... Mais d'autres aides existent !". Below this is a red 'X' icon. A paragraph explains that the information entered does not grant access to any MaPrimeRénov' aid. There is a link "Comprendre ma situation". Below that, there is a section "Pour plus d'informations sur les autres aides" with the text "Renseignez-vous auprès d'un conseiller du réseau France Rénov'". There are two buttons: "au 0808 800 700" and "ou sur france-renov.gouv.fr". At the bottom, there is a link "Retour à l'accueil".

DÉPÔT DE MA DEMANDE DE SUBVENTION

Etape 2 : Je crée mon compte puis me connecte

Avant de créer mon compte MaPrimeRénov' :

Depuis la page de résultat d'éligibilité MaPrimeRénov', j'ai cliqué sur le bouton « Créer mon compte ».

Si vous devez créer votre compte sur la plateforme MonProjetAnah, reportez-vous au guide dédié sur la page suivante :

https://monprojet.anah.gov.fr/informations/guide_utilisateur



2.1 Je commence la création de compte

Sur la page de création de compte deux options :

- Création via identifiant (adresse email) et mot de passe. Je compléterai un formulaire sur la page suivante.
- Création via FranceConnect+. Je sécurise mes connexions en créant une Identité Numérique FranceConnect+.

« France Connect+ » est une solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier vos démarches en ligne les plus sensibles. Commencez par créer votre identité numérique et utilisez celle-ci pour créer votre compte MaPrimeRénov'.

Sécuriser ses démarches demande quelques minutes supplémentaires. En revenant, vous pourrez être amené à remplir de nouveau les étapes précédentes. Vous pourrez, à tout moment, choisir de sécuriser vos futures connexions avec France Connect+. [En savoir plus](#) sur les démarches de création d'identité numérique.



2.2. Je crée mon compte MaPrimeRénov' via identifiant et mot de passe

Je renseigne mon adresse mail

Je choisis un mot de passe et le confirme

Je renseigne le code de sécurité qui s'affiche (ex : 596784)

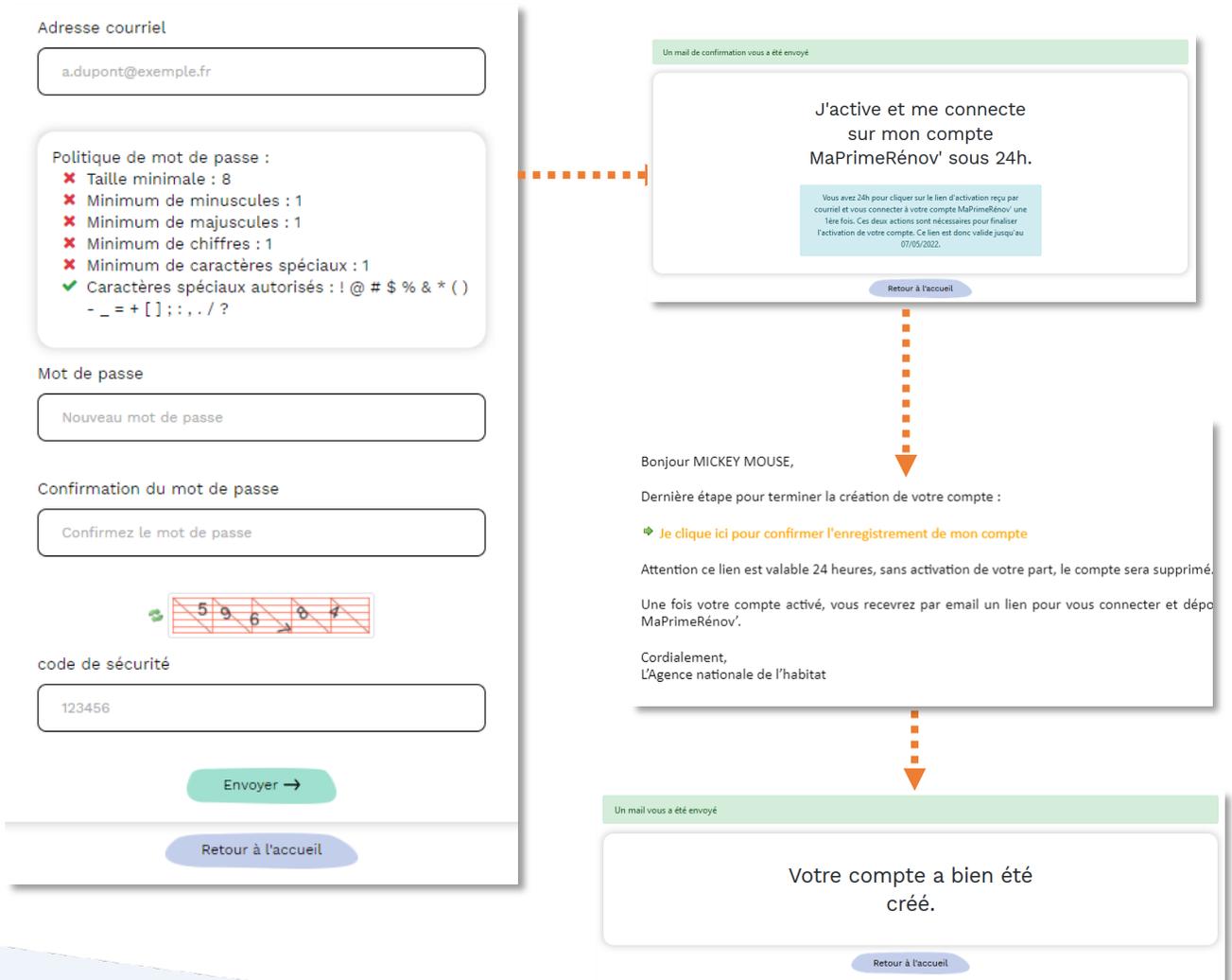
Je clique sur envoyer pour recevoir le lien d'activation de mon compte à l'adresse mail que j'ai renseignée

Attention : Ce lien est valide pendant 24h

Je pense à regarder dans mes indésirables dans ma boîte de réception.

Je clique sur le lien , dans l'email pour enregistrer mon compte.

Depuis l'accueil je clique sur « me connecter » pour accéder à mon compte



2.3 Je me connecte via mes identifiants et mot de passe

Je complète le champ « Identifiant MaPrimeRénov' » en renseignant l'adresse mail utilisée pour créer mon compte MaPrimeRénov'

Je renseigne mon mot de passe

Je clique sur « me connecter » pour accéder à mon compte

J'accède à mes dossiers

Connectez vous à votre compte MaPrimeRénov'

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne

S'identifier avec FranceConnect
Qu'est-ce que FranceConnect ?
La connexion n'est possible que si vous avez déjà un compte.

ou

Les conditions de connexion à votre compte ont évolué depuis le lundi 28 février 2022. Pour accéder de nouveau à votre compte, votre mot de passe doit être réinitialisé à la première connexion. [Réinitialiser votre mot de passe](#)

Identifiant MaPrimeRénov'

Mot de passe

[Réinitialiser mon mot de passe](#)

[Se connecter →](#)

Vous n'avez pas de compte ?
[Démarez votre projet](#)

[Retour à l'accueil](#)

Mon profil **Mes dossiers**

Mes dossiers

Dossier n° MPR-2022-1894 [Demande de subvention](#) [Déposé](#)
Déposé le 16 février, 2022 Date limite de dépôt :

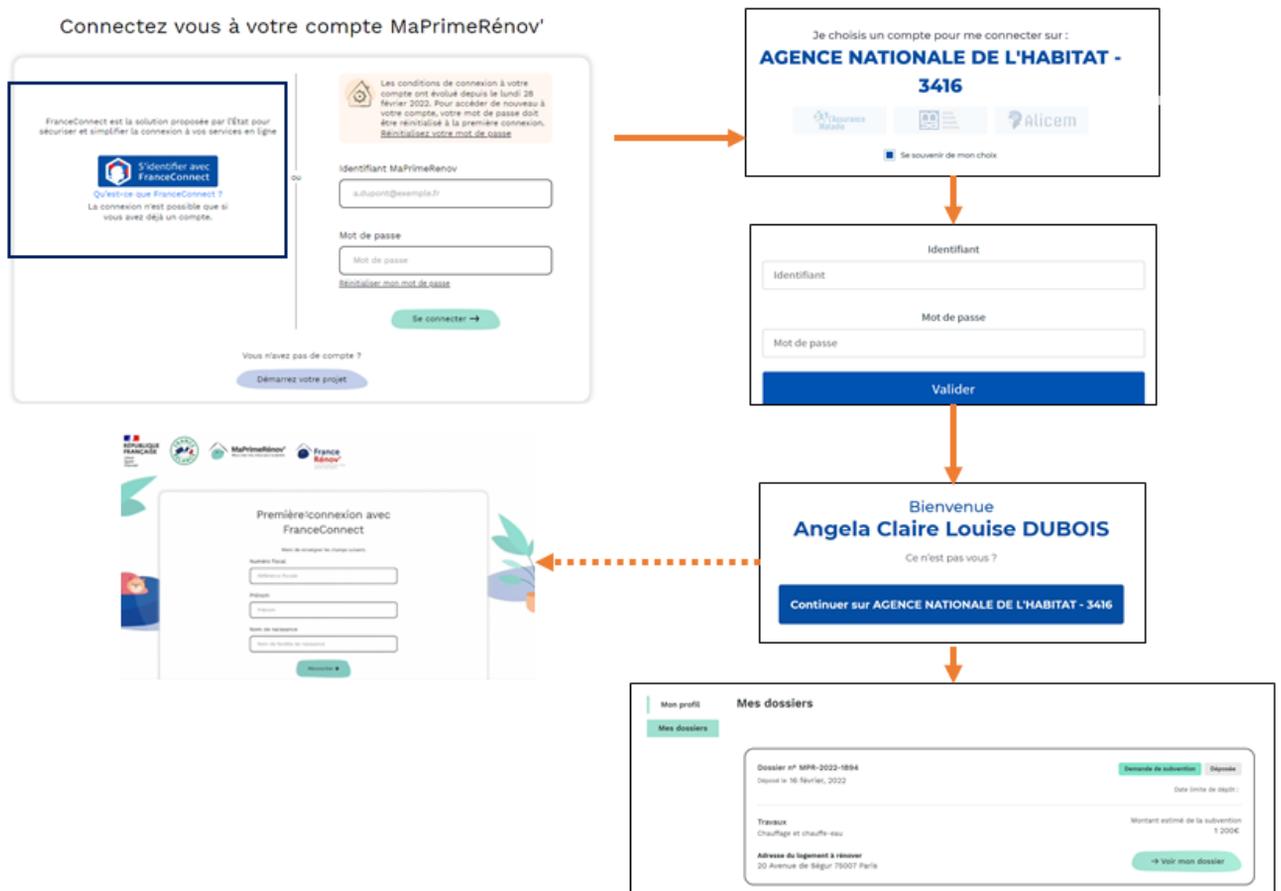
Travaux Montant estimé de la subvention
Chauffage et chauffe-eau 1 200€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris [→ Voir mon dossier](#)

2.3bis Ou, je me connecte via mes identifiants France Connect+

- 1- Je clique sur « S'identifier avec France Connect + »
- 2 - Je choisis le fournisseur d'identité numérique avec qui j'ai créé mon identité numérique
- 3- Je saisis mon numéro de téléphone puis je clique sur "M'identifier«
- 4- Je m'authentifie sur mon application mobile avec mon code secret
- 5 - Mon authentification est confirmée, je clique sur "Continuer sur MaPrimeRénov' »
- 6 - J'accède à mon dossier

Il est indispensable d'avoir créé mon Identité Numérique avant de pouvoir me connecter via cette solution-ci.



Etape 3 : Je dépose ma demande de subvention

**MaPrimeRénov' (avec travaux
de chauffage et chauffe-eau
obligatoire)**

Une fois connecté.e à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « mes dossiers »
- Si j'ai déjà créé un dossier alors il apparaîtra sur cet écran
- Je clique sur « demander une nouvelle prime »
- S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité. S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité.



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété

Dans certains cas, je suis amené à téléverser dès la première étape, un justificatif de propriété..
Puis je clique sur « continuer »



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire Bailleur)

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'engagement »

Je remplie et signe l'attestation d'engagement

Je téléverse l'attestation d'engagement

Je clique sur « continuer »

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision

L'attestation d'indivision concerne uniquement les propriétaires en indivision

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'indivision »

Je remplis et signe l'attestation d'indivision

Je téléverse l'attestation d'indivision

Je clique sur « continuer »

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).



Un logement est en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien, par exemple, un quart, la moitié.

(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne)

Je suis dans la situation d'un remplacement urgent d'un système de chauffage ou chauffe-eau en panne

Vous êtes dans cette situation si et seulement si :

- Vous avez contacté votre conseiller FranceRénov' et obtenu le justificatif correspondant qui sera à téléverser;
- Votre projet intègre un seul geste de travaux : le remplacement de votre chauffage ou chauffe-eau en panne;
- Vous acceptez le contrôle sur place qui sera réalisé après les travaux.

Je téléverse le justificatif de prise de contact avec mon ECFR, obtenu après une prise de rendez-vous. Si je n'ai pas ce document, je contacte l'ECFR le plus proche via l'annuaire disponible sur le site France-rénov.gov.fr.

Je clique sur « continuer »



*Espace Conseil France Rénov' : <https://france-renov.gov.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Justificatif de prise de contact avec un ECFR* (Remplacement urgent d'un chauffage en panne) :

Logo République Française and Agence nationale de l'habitat.

JUSTIFICATIF DE PRISE DE CONTACT POUR :
LE REMPLACEMENT D'UN CHAUFFAGE/CHAUFFE-EAU A LA SUITE D'UNE PANNE
Approuvé électroniquement par le demandeur

Ce justificatif obtenu par l'Espace Conseil France Rénov' est transmis à titre consultatif par le demandeur au sujet d'un besoin urgent de remplacement de chauffage/chauffe-eau à la suite d'une panne. L'Agence nationale de l'habitat ne garantit pas la disponibilité de documents et logiciels en ligne. L'Agence nationale de l'habitat ne garantit pas la disponibilité de documents et logiciels en ligne. L'Agence nationale de l'habitat ne garantit pas la disponibilité de documents et logiciels en ligne.

NOM Prénom du demandeur de la subvention:

Logement

Adresse de réalisation des travaux:
N° VOIE
Code Postal Ville

Caractéristique des travaux
L'objectif de ce justificatif est de permettre au demandeur de bénéficier d'un remplacement de son chauffage/chauffe-eau en remplacement de son chauffage/chauffe-eau en panne. L'Agence nationale de l'habitat ne garantit pas la disponibilité de documents et logiciels en ligne.

Type de travaux demandé:

Identité de l'Espace Conseil France Rénov' ayant reçu la demande

Nom du conseiller France Rénov' ayant eu l'échange avec le demandeur:

PRENOM:
SIGNATURE:

Un logement est en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien, par exemple, un quart, la moitié.

3.1. Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire

Je clique sur « continuer »

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place. Le **mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)



Conditions de recours à un mandataire

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant sur votre compte.

3.2. Je renseigne le numéro de DPE ou d'audit énergétique

J'indique si j'ai réalisé un audit énergétique ou un diagnostic de performance énergétique (DPE).

Pour rappel, ce document est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024 pour un dossier MaPrimeRénov'.

Je renseigne ensuite le numéro de mon Audit ou de mon DPE.

Dans le cas d'un Audit, il est possible qu'il n'y ait pas encore de numéro. Dans ce cas indiquez le chiffre « 0 ».

Attention, le justificatif de cet audit énergétique ou DPE vous sera demandé dans la suite du parcours.

Je clique sur « continuer »

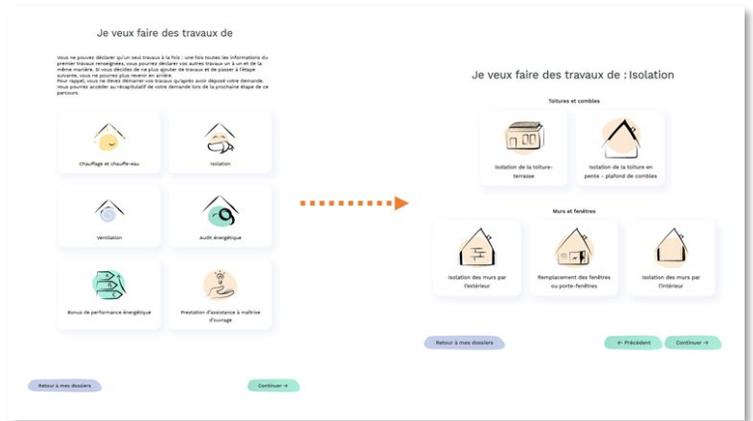
3.3. Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser

Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « continuer »

Attention : La prestation d'audit énergétique n'est pas subventionnable seul. Ils doivent impérativement être couplés avec un sous-type de travaux.

A noter également que l'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est associé avec une simple dépose de cuve à fioul

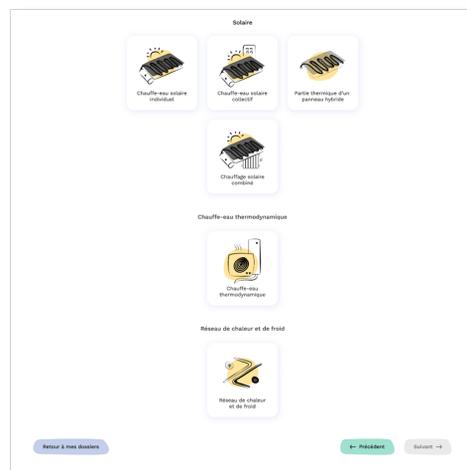
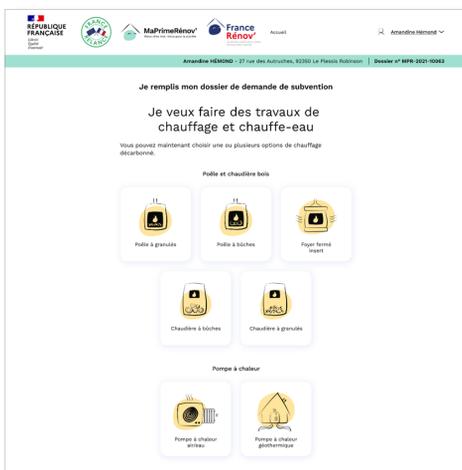


Pour tout dossier MaPrimeRénov' (hors parcours accompagné), la sélection d'un mode de chauffage limitant les gaz à effet de serre est obligatoire. Les autres types de travaux sont donc grisés sauf pour les cas dérogatoires « Outre-mer » et « Appartement ».

A noter également que les travaux complémentaires ne sont pas disponibles pour les cas dérogatoires suivants : exception fioul et parcours d'urgence.

Ceci peut expliquer pourquoi certains travaux sont grisés et non-cliquables à cette étape.

3.4. Je renseigne le sous type de travaux



3.5. Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux le cas échéant

Je clique sur « continuer »

The screenshot shows a two-column form titled 'Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends'. The left column, under 'Critères techniques', contains two input fields: 'Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.' (with a unit 'm²') and 'Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W)'. The right column, titled 'Caractéristiques techniques', is for 'Isolation de la toiture-terrasse'. It features a 'Résistance thermique de l'installation en m².K/W' section with two radio buttons: 'Moins de 4,5 m².K/W' (selected with a checkmark) and 'Plus de 4,5 m².K/W'. Below this is a 'Surface en mètres carrés d'isolant' field containing the value '124'. A 'Retour à mes dossiers' button is at the bottom left, and '← Précédent' and 'Suivant →' buttons are at the bottom right.

3.6. Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro de Siret de l'entreprise prévue pour les travaux avec la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant »

Je renseigne la date du devis

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « ajouter un autre type de travaux ». **Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire**

The screenshot shows a form for 'Fenêtres ou porte-fenêtres' under the category 'Isolation'. It includes a 'Numéro de Siret' field with a placeholder 'xxxxxxxx' and a 'Date du devis' field with a placeholder 'JJ MM AAAA'. There is a checkbox labeled 'Déclarer un sous-traitant'. At the bottom, there is a green plus icon with the text 'Ajouter un autre type de travaux'. Navigation buttons include 'Retour à mes dossiers' on the left and '← Précédent' and 'Suivant →' on the right.

Je clique sur « continuer »

L'entreprise principale peut sous-traiter la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

Attention : La prestation d'audit énergétique doivent impérativement être combinés à un autre sous-type de travaux (hors assistance à maîtrise d'ouvrage). L'audit énergétique ne sera pas subventionnable s'il est combiné à une simple dépose de cuve à fioul.

Je suis invité à cette étape à modifier mon dossier pour le rendre éligible, si une combinaison de travaux/prestations non autorisée est présente sur ce dernier.

(Optionnel) Je téléverse le certificat RGE de l'entreprise

Si l'entreprise qui réalise mes travaux (entreprise principale ou sous-traitante) n'est pas identifiée comme étant RGE par la plateforme lorsque je renseigne le numéro de Siret, je m'assure qu'elle possède cette certification* sur l'annuaire France Rénov' dédié : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>

Mon entreprise est bien certifiée RGE, je lui demande son certificat RGE sous format numérique et je le téléverse.

Je clique sur « continuer »

*Le certificat RGE n'est pas exigé pour les travaux :

- La dépose de cuve à fioul ;
- Les équipements de raccordements à un réseau de chaleur et de froid ;
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- La protection solaire des murs ou fenêtres (ne concerne que les territoires d'Outre-mer) ;
- Les sur-toitures ventilées et protection de toiture (ne concerne que les territoires d'Outre-mer) ;
- Les bardages ventilés (ne concerne que les territoires d'Outre-mer).

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise avec laquelle vous contractualisez. Si cette entreprise réalise les travaux, elle doit être certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour ces travaux. Ce certificat sera normalement reconnu automatiquement. Dans le cas contraire, vous devrez téléverser le certificat RGE de l'entreprise réalisant vos travaux. Si l'entreprise que vous avez choisie fait appel à un sous-traitant, celui-ci doit être certifié RGE pour les travaux menés.

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur l'entreprise qui va les réaliser.

x  isolation RGE

isolation de la toiture-terrasse ?

Numéro de Siret * Date du devis *

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur www.faire.fr. Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE
Sultan.pdf ✗

+
J'ajoute une pièce justificative

+
Ajouter un autre type de travaux

Retour à mes dossiers ← Précédent Continuer →

3.7. Je dépose mes pièces justificatives

Je dépose le devis fourni par mon entreprise

Ainsi que l'audit énergétique ou le Diagnostic de Performance Energétique

Puis dans certains cas, selon le type de chauffage choisi, je téléverse la fiche système Label Pack A+ et l'étiquette ballon Label Pack A+

Je clique sur « continuer »

Le DPE/ audit énergétique est une pièce justificative obligatoire sur MaPrimeRénov', il permet d'évaluer l'éligibilité du logement du demandeur.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [Je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils
5 rue du Mirador 75012 PARIS

Numéro de Siret
745678688

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise
Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

J'ajoute une pièce justificative

Fiche système label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

J'ajoute une pièce justificative

Etiquette ballon label Pack A+
Avant de poursuivre, veuillez joindre la Fiche système label Pack A+.

J'ajoute une pièce justificative

(Optionnel) Le financement de l'audit énergétique

L'auditeur énergétique doit être certifié **Reconnu Garant de l'Environnement**. Sauf dans le cas d'un architecte, pour lequel un certificat sera demandé.

Je sélectionne « audit énergétique »

Je clique sur « audit énergétique » puis sur « continuer »

Je renseigne le numéro de Siret et la date de la synthèse de l'audit énergétique

Je téléverse le certificat RGE si l'auditeur énergétique n'est pas retrouvé dans la base de données

Audit énergétique

Audit énergétique

Numéro de Siret* 12345678912345

Date du devis* 01/03/2022

Nous n'avons pas pu retrouver l'entreprise dans notre base. Assurez-vous que l'entreprise que vous avez choisie possède la certification RGE pour ce type de travaux. Vous pouvez consulter l'annuaire des professionnels RGE sur [www.faire.fr](#).

Pour poursuivre veuillez joindre ici son certificat de qualification RGE.

Certificat de Qualification RGE

Téléverser

J'ajoute une pièce justificative

3.8. J'indique le montant de mes travaux

J'indique le montant TTC de mes travaux.

The screenshot shows a web form titled "Je remplis mon dossier de demande de subvention" with the sub-heading "Montant de mes travaux". It contains two sections for entering costs:

- Isolation des murs par l'extérieur:** A label "Coût des travaux en €" is followed by a "Montant TTC" input field containing "XXXXXXXX".
- Chaudière à granulés:** A label "Coût des travaux en €" is followed by a "Montant TTC" input field containing "XXXXXXXX".

At the bottom, a summary bar shows "Total TTC en €" as "XXX,XX €". Navigation buttons include "Retour à mes dossiers", "← Précédent", and "Suivant →".

3.9. Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Je précise si je perçois des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE)

J'ajoute les pièces justificatives le cas échéant

Je précise les autres aides que je perçois. Si je prévois d'en percevoir, je préciser les autres aides que je vais percevoir

The screenshot shows a form titled "Je déclare les aides supplémentaires que je perçois". It asks: "Percevez-vous des Certificats d'Économie d'Énergie pour votre projet ?" with radio buttons for "Oui" (selected) and "Non".

Below, there is a list of other aids with checkboxes:

- Fenêtres ou porte-fenêtres
- Toiture-terrasse
- Poêle à bûches
- Ventilation double flux

At the bottom, it asks: "Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?" with radio buttons for "Oui" (selected) and "Non".

This section details the "Autres aides" declared. It includes:

- Action Logement:**
- Caisse de retraite (régime générale ou complémentaire):** . Below it, "Montant en €" is "XXX,XX".
- Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité):**
- Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.):** . Below it, "Nom de l'aide" is "Chèque énergie" and "Montant en €" is "XXX,XX".

Navigation buttons "Retour à mes dossiers", "← Précédent", and "Suivant →" are at the bottom.

3.10. Je vérifie la synthèse de mon dossier

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier

Je clique sur « continuer »

Vérification de la saisie

Dernière étape, votre demande de subvention est bientôt terminée.
Merci de contrôler que les informations fournies sont correctes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrerait, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.
En cas de doute, veuillez consulter notre liste de bonnes pratiques.

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 [Demande de subvention](#)
Adresse du logement à rénover
37 rue Jean Jaures, 92290 Vanves

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs déposés.

Prénom et nom du demandeur Amandine Hémond	Téléphone 06 77 98 45 62
Adresse de résidence 37 rue des Autruches, 92290 Le Plessis Robinson	E-mail amandine.hemond@gmail.com
Revenu fiscal du foyer 37 000 €	Nombre total d'occupants 3

Vos projets de travaux et entreprises

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes, N° SIRET, montant RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçus ...

Kellisol 27 avenue Romain Rolland, 93170 Vanvres le Buisson **N° SIRET** 83456789045

Pièces-jointes	
Devis	...
Attestation RGE	A
Fiche de synthèse de l'audit énergétique	...
Certification CEE	A

Ventilation double flux Ventilation ✓ RGE ?

Montants	
Montant TTC	100,00 €
Montant CEE	376,30 €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux	€ XXX,XX
Montant des CEE	XXX,XX €
Aide Action logement	XX,XX €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	XX €
Montant total des CEE	XXX,XX €

Evolution de votre étiquette énergétique

 Etiquette énergétique du logement actuelle F	 Etiquette énergétique du logement projetée C
--	--

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	XXX,XX €
Montant total des travaux TTC	XXX,XX €
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	XXX,XX €
Aide Action logement	XX,XX €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	XX,XX €
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...)	XXX,XX €
Autres aides privées (fondations d'entreprises, etc...)	XX,XX €
Montant total des aides	XXX,XX €

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Suivant →](#)

3.11 J'accède au montant de prime estimé

J'accède au montant estimé de la prime MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « continuer »

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Depuis le 15 Avril, votre prime MPR est calculée en prenant en compte les dernières annonces gouvernementales liées au plan de résilience. Pour en savoir plus Cliquez Ici

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

3.12 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de prime

Je reçois également par email la confirmation du dépôt de ma demande de prime

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime. En effet celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'Anah.

Nous vous conseillons donc d'attendre le mail confirmant l'accord et l'estimation du montant de la prime, avant de commencer vos travaux.

Toutefois vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception du mail de confirmation de dépôt de votre dossier.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANAH
MaPrimeRénov'
France Rénov'

Accueil Amandine Hémond

Amandine HÉMOND - 27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10063

Votre demande de subvention a été déposée **avec succès !**

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez commencer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

Aller sur mon espace personnel →

Attention : dans certaines situations, un travaux de chauffage est obligatoire. Il est à noter également que l'audit énergétique ne peut être le seul travaux d'un dossier, etc.

Si la liste des travaux est incorrecte, mon dossier est annulé car non éligible et mon mandataire révoqué si j'en avais renseigné un sur ce dernier.

Votre demande de subvention **ne vous donne droit à aucune aide.**

Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en aviez un.

Retour à mon espace personnel

Etape 4 : Je dépose ma demande de paiement

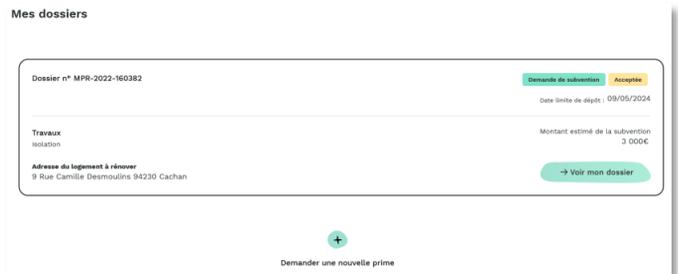
**MaPrimeRénov' (avec travaux de
chauffage ou chauffe-eau
obligatoire)**

4.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.



4.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou par un mandataire

Je choisis de faire ou non la démarche de demande de paiement via un mandataire administratif ou financier.

Ou bien je dépose seul ma démarche.



4.3 Je dépose ma demande de paiement

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « déposer ma demande »



4.4 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le numéro de Siret est pré-rempli automatiquement à partir des informations fournies à l'engagement, en cas de besoin je peux le modifier.

4.5 Je téléverse la facture et les pièces justificatives relatives au label PackA+

Je téléverse la / les facture(s) en cliquant sur « + »

Si j'ai choisi l'un des systèmes de chauffage suivants : Chauffe-eau solaire individuel (CESI), Partie thermique d'un panneau hybride (PVT), Chauffage solaire combiné (CSC), je fournis deux autres pièces :

- La Fiche Système label Pack+
- L'Étiquette ballon label Pack A+

Si je suis propriétaire bailleur, je peux déposer le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours, car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux

J'indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou « non »

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + »

Je clique sur « Continuer »

4.6 Je renseigne le montant des travaux

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant TTC en euros

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

2. Je remplis mon dossier de demande d'aide

Montant de mes travaux

Isolation de la toiture-terrasse

Coût des travaux en €

Montant TTC*

10000

Total TTC en € 10 000

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4.7 Je renseigne les aides CEE pour mon projet ...

J'indique si je perçois des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou « Non »

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les travaux pour lesquels je perçois des CEE

Puis je renseigne également le montant des CEE perçus par type de travaux.

Je téléverse le cadre de contribution CEE en cliquant sur « + »

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Mes aides

Percevez-vous des Certificats d'économies d'énergie (CEE) ou pour l'outre-mer et la corse des aides AGIR+ ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

Attention, les **certificats d'économies d'énergie (CEE)**, versés directement par les fournisseurs d'énergie, **peuvent parfois figurer directement sur votre devis/facture et avoir différentes appellations.** Je pense donc à **demander à l'entreprise** qui réalise les travaux si des CEE sont inclus.

...ainsi que les autres aides pour mon projet

J'indique si je perçois d'autres aides pour financer mon projet de travaux en cliquant sur « Oui » ou « non ».

Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

Je complète le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MaPrimeRénov'

France Rénov'

Amélie Hémond

Amélie HÉMOND - 27 rue des Aubaches, 92350 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-1063

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Percevez-vous des Certificats d'Economie d'Énergie pour votre projet ?

Oui Non

Fenêtres ou porte-fenêtres

Toiture-terrasse

Poêle à bûches

Ventilation double flux

Percevez-vous d'autres aides pour votre projet (hors prime MaPrimeRénov' et CEE) ?

Oui Non

4.8 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies

Je vérifie les éléments.

En effet je prends note que tout oubli ou pièces non-conforme engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape
avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.
Tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101628 Demande de solde

Adresse du logement à rénover
9 Rue de la Paix 75002 Paris

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

Prénom et nom du demandeur	Téléphone
HAR Test	0777777777
Adresse de résidence	E-mail
1 rue alan fourier	J00155@yopmail.com
Revenu fiscal du foyer	Nombre total d'occupants
20 000,00€	2

4.9 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement

Je visualise le montant final de la prime et mon reste à charge

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Je fais une demande de solde

Montant estimé de l'aide

3 000€

Votre reste à charge

7 000€

Précisions éventuelles concernant le financement

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des **Engagements associés à MaPrimeRénov'** et à les respecter. Je confirme également que les informations déclarées dans mon plan de financement sont vraies.

4.10 Je téléverse mon RIB

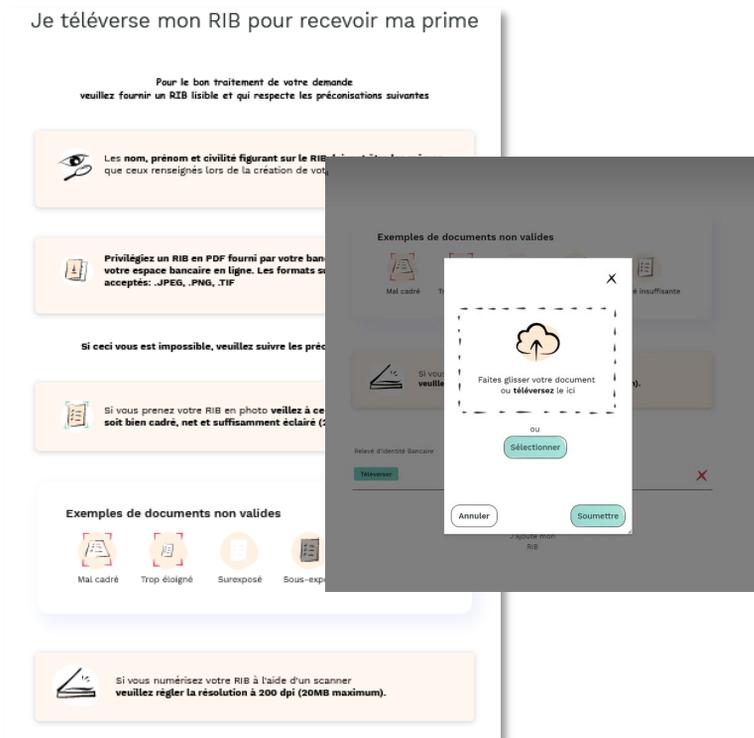
J'accède à une page qui permet le téléversement de mon RIB.

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme

J'ai des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner

Je sélectionne le bouton « téléverser » pour téléverser mon RIB

Je clique sur soumettre



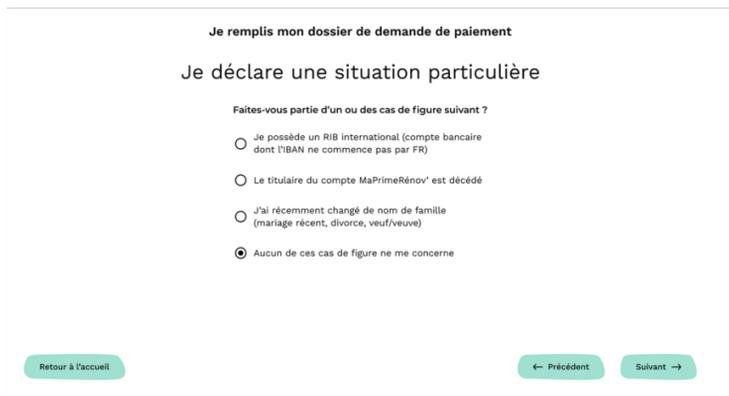
4.11 Je déclare une situation particulière

Si je possède un RIB international, si le titulaire du compte MaPrimeRénov' est décédé ou si j'ai récemment changé de nom de famille, je peux le déclarer.

Si je coche l'option : Je possède un RIB international (compte bancaire dont l'IBAN ne commence pas par FR). Je dois ensuite renseigner un numéro d'IBAN au bon format, en majuscules et sans espace. L'établissement bancaire de l'IBAN doit être situé dans un pays de la zone SEPA.

Si je ne suis pas concerné par ces situations je sélectionne la case « aucun de ces cas de figure ne me concerne ».

Je clique sur suivant



Etape 3bis : Je dépose ma demande de subvention

**MaPrimeRénov' – parcours
accompagné**

Une fois connecté.e à mon espace MaPrimeRénov' ...

- Je me rends dans « mes dossiers »
- **Si j'ai déjà créé un dossier alors il apparaîtra sur cet écran**
- Je clique sur « demander une nouvelle prime »
- **S'il s'agit de ma première demande, je n'ai pas besoin de refaire la vérification d'éligibilité. S'il s'agit d'une seconde demande, je dois refaire le parcours d'éligibilité. [Cliquez-ici pour accéder à la procédure d'éligibilité](#)**



(Optionnel) Je téléverse mon justificatif de propriété

Dans certains cas, je suis amené à téléverser dès la première étape, un justificatif de propriété..
Puis je clique sur « continuer »



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'engagement (Propriétaire Bailleur)

En tant que propriétaire bailleur, je téléverse ma pièce.

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'engagement »

Je remplie et signe l'attestation d'engagement

Je téléverse l'attestation d'engagement

Je clique sur « continuer »

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'engagement du propriétaire bailleur [en cliquant ici](#).



(Optionnel) Je téléverse mon attestation d'indivision

L'attestation d'indivision concerne uniquement les propriétaires en indivision

Je clique sur « téléchargez l'attestation d'indivision »

Je remplis et signe l'attestation d'indivision

Je téléverse l'attestation d'indivision

Je clique sur « continuer »

Pour information, vous retrouverez l'attestation d'indivision [en cliquant ici](#).



Un logement est en indivision lorsqu'un bien est détenu par deux propriétaires ou plus, nommés « indivisaires ». Chacun détient une quote-part du bien, par exemple, un quart, la moitié.

3b.1 Je renseigne les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'

Je renseigne le SIRET de Mon Accompagnateur Rénov'. Je le demande à ce dernier si besoin.

Si le SIRET n'est pas reconnu, et qu'un message d'erreur s'affiche, ceci signifie que ce professionnel n'est pas référencé dans l'annuaire des Accompagnateurs Rénov' de l'Anah.

Dans le cas où le professionnel vous confirme avoir reçu son agrément, indiquez-lui de contacter directement l'Anah pour ce souci lié à la base de données, vous empêchant de continuer.

Sinon, je clique sur « continuer »

Les informations sur Mon Accompagnateur Rénov'

Dans le cadre d'une rénovation globale, il est obligatoire d'être suivi par un Accompagnateur Rénov'.
Si vous n'avez pas encore d'Accompagnateur Rénov', [informez-vous auprès d'un Espace Conseil France Rénov'](#) afin d'être mis en relation et signer un contrat d'accompagnement.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

Le numéro de SIRET permet à l'Anah de retrouver votre Accompagnateur Rénov'. Votre Accompagnateur Rénov' doit vous le fournir dans les documents contractuels.

SIRET de votre Accompagnateur Rénov'

1324537689

✓ Identité vérifiée



ENGIE Particulier

4 rue Jean Jaurès 92290 Vanves
0976543212
conseillerengie@ent.energie.fr

SIRET de votre Accompagnateur Rénov' *

1324537689

✗ Numéro de SIRET incorrect

3b.2 Je choisis si je veux être accompagné dans les démarches administratives ou financières de mon dossier

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire

Je clique sur « continuer »

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place. Le mandataire choisi doit **disposer d'un compte mandataire créé en amont** de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section **désigner un mandataire** [en cliquant ici](#)

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches



Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problème de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même. Vous pouvez tout de même faire appel à un opérateur conseil.



Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Un professionnel, une association, une personne proche fera la démarche avec votre accord. Vous pourrez suivre l'avancement de votre projet et reprendre la main à tout moment.

Annuler

Suivant →

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Conditions de recours à un mandataire

- Même en cas de recours à un mandataire, créez votre compte vous-même.
- Lorsque vous faites appel à un mandataire, c'est à vous de le déclarer lors de la création de votre compte
- À tout moment de votre parcours, vous pouvez révoquer votre mandataire en vous connectant sur votre compte.

3b.3 J'indique qui a réalisé mon audit énergétique

Je sélectionne si l'auditeur énergétique en charge de mes travaux est Mon Accompagnateur Rénov' ou bien un autre auditeur énergétique.

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique, n'est pas reconnu dans la base de recherche Anah des auditeurs certifiés RGE, je téléverse le certificat de l'auditeur. Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

Si il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Mon audit énergétique

Votre audit énergétique doit dater de moins d'un an et être réalisé soit par un auditeur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) ou par un diagnostiqueur DPE (Diagnostic de Performance Énergétique).

Qui a réalisé votre Audit énergétique *

Mon Accompagnateur Rénov' Un autre auditeur

Date de l'audit *

Numéro d'AUDIT

3b.4 Je reporte les informations inscrites sur audit énergétique

Je renseigne la surface de référence indiquée en mon audit énergétique.

Puis j'indique les informations projetées, après les travaux. Ceci afin de s'assurer que le projet va permettre de réaliser un gain énergétique significatif et performant. A savoir :

- la lettre de mon étiquette énergétique
- La consommation en KWh/M²/an
- L'émission de gaz à effet de serre

Je ne peux modifier que la consommation projetée. La consommation actuelle a été saisie lors de l'étape d'éligibilité

Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Synthèse de l'audit

Reportez les critères techniques inscrits sur votre fiche de synthèse énergétique. Cette fiche doit être fournie par le prestataire d'audit énergétique.

Surface habitable de votre logement indiqué sur votre audit énergétique

Votre consommation actuelle

L'étiquette de l'état actuel de votre logement renseigné précédemment.

A	B	C	D	E	F	G
---	---	---	---	---	---	---

Votre consommation actuelle en kWh/m²/an

Votre émission actuelle de gaz à effet de serre

Votre consommation projetée

Vous devez sélectionner la lettre de l'étiquette de l'état projeté de votre logement.

A	B	C	D	E	F	G
---	---	---	---	---	---	---

Votre consommation projetée en kWh/m²/an

Votre émission projetée de gaz à effet de serre

Retour à mes dossiers

← Précédent

Suivant →

3b.5 Je dépose mes pièces justificatives relatives au parcours accompagné

Toutes les pièces sont transmises par Mon Accompagnateur Rénov'. Je lui demande celles-ci si besoin afin de les téléverser sur cette page.

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les pièces justificatives suivantes qui sont toutes obligatoires pour le dépôt de votre demande.

Merci de contrôler que votre ou vos documents sont conformes et complètes. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs.

Vos documents doivent ainsi obligatoirement :

- Etre au nom et prénom du demandeur de la prime et propriétaire du logement
- Mentionner les coordonnées du professionnel ayant réalisé les documents
- Ne pas contenir d'indications manuscrites
- Etre enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent ou caractères spéciaux

Numéro de Siret
745678688

Rénovation globale

Travaux de rénovation énergétique globale

Audit énergétique

Veillez téléverser l'audit énergétique fourni par le professionnel qui s'est chargé de l'audit de votre logement. Ce document comporte les scénarios de travaux pour améliorer l'étiquette énergétique du bien, les performances après travaux et l'estimation des coûts des travaux.



J'ajoute une pièce justificative

Attestation de conformité avant travaux

Veillez téléverser l'attestation de conformité avant travaux fournie par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document confirme que les travaux visés respectent les prescriptions de l'audit énergétique pour atteindre le gain énergétique indiqué.

Cliquez ici pour télécharger le document à compléter et signer par votre Accompagnateur Rénov' : [Attestation de conformité avant travaux](#)



J'ajoute une pièce justificative

Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'

Veillez téléverser le contrat d'accompagnement fourni par votre Accompagnateur Rénov'. Ce document doit avoir été relu, validé et signé par vos soins.



J'ajoute une pièce justificative

Synthèse de la situation du logement

Veillez téléverser la Synthèse de la situation du logement fournie par votre Accompagnateur Rénov'.

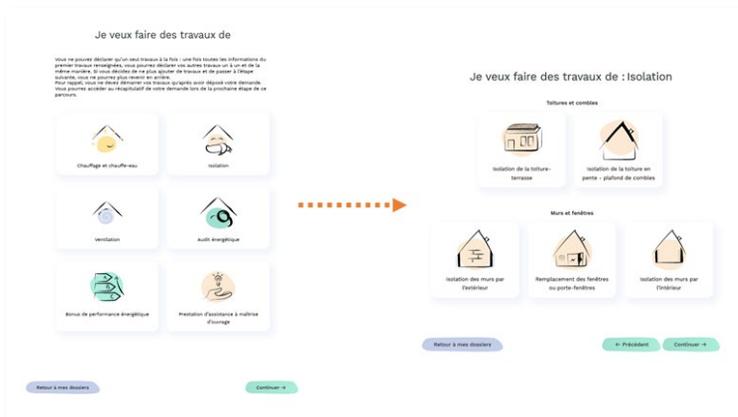


J'ajoute une pièce justificative

3b.6 Je renseigne les prestations que je souhaite réaliser

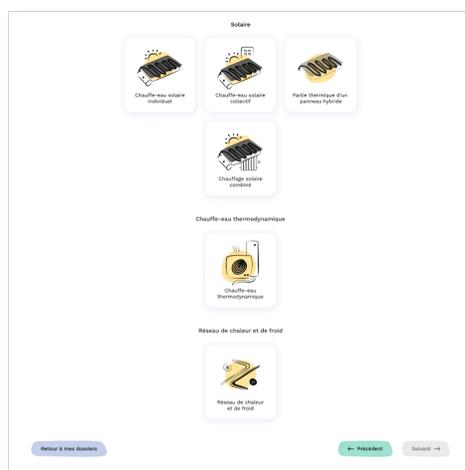
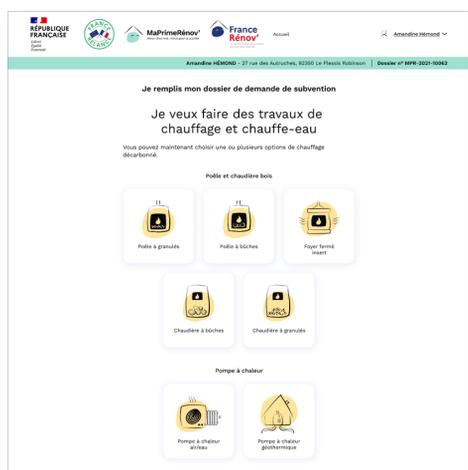
Je sélectionne le premier type de travaux que je souhaite réaliser puis le sous-type de travaux.

Je clique sur « continuer »



Les travaux à réaliser à sélectionner à cette étape doivent correspondre aux travaux définis avec l'Accompagnateur Rénov'.

3b.7 Je renseigne le sous type de travaux



3b.8 Je renseigne les caractéristiques techniques ou autres informations sur les travaux que j'entreprends

Je renseigne les informations complémentaires sur mon type de travaux le cas échéant

Je clique sur « continuer »

Je renseigne les informations sur les travaux que j'entreprends

Veuillez indiquer les critères techniques qui vous sont demandés. Cliquez sur le lien suivant pour connaître les caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Critères techniques

Renseignez la surface d'isolant en mètre carré que vous installez.

m²

Renseignez la résistance thermique de l'installation (R = m².K/W).

m².K/W

Caractéristiques techniques

Isolation de la toiture-terrasse

Résistance thermique de l'installation en m².K/W

Moins de 4,5 m².K/W

Plus de 4,5 m².K/W

Surface en mètres carrés d'isolant

3b.9 Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Pour chaque type de travaux, je renseigne le numéro de Siret de l'entreprise prévue pour les travaux avec la possibilité de déclarer une entreprise sous-traitante le cas échéant en cochant « Déclarer un sous-traitant »

Je renseigne la date du devis

J'ajoute un autre type de travaux si besoin en cliquant sur « ajouter un autre type de travaux ». **Je complète les mêmes étapes pour le type de travaux supplémentaire**

X

Isolation

Fenêtres ou porte-fenêtres

Informations sur l'entreprise

Numéro de Siret *

Date du devis *

Déclarer un sous-traitant

Ajouter un autre type de travaux

Je clique sur « continuer »

L'entreprise principale peut sous-traiter la réalisation des travaux à une entreprise dite « sous-traitante ». L'entreprise principale est entièrement responsable vis-à-vis du propriétaire de la bonne exécution des travaux. L'entreprise « sous-traitante » doit également être reconnue RGE pour les travaux à effectuer qui le nécessitent.

3b.10 Je dépose mes pièces justificatives

Je dépose le devis fourni par mon entreprise

Je clique sur « continuer »

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.

Merci de contrôler que votre ou vos devis sont conformes et complets. Tout oubli ou erreur engendrera, pour votre dossier, des demandes complémentaires et des délais de traitement plus longs. Votre document doit ainsi obligatoirement :

- Être au nom et au prénom du demandeur de la prime,
- Mentionner les coordonnées et les informations de l'entreprise ayant réalisé le devis,
- Lister l'intégralité des travaux prévus avec le détail des critères techniques obligatoires,
- Ne pas contenir d'annotation manuscrite,
- Être enregistré sous un fichier dont le nom ne comporte aucun chiffre, accent, ou caractères spéciaux.

Accédez à la liste complète des vérifications : [je vérifie mon devis](#)

Certibat père & fils 5 rue du Mirador 75012 PARIS	Numéro de Siret 745678688
---	-------------------------------------

Isolation
Isolation de murs par l'extérieur

Devis de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise.

 +
J'ajoute une pièce justificative

[Retour à mes dossiers](#) [← Précédent](#) [Suivant →](#)

3b.11 J'indique le montant de mes travaux

Pour le parcours accompagné, je dois indiquer les montants HT ET TTC, nécessaires pour calculer le montant de la subvention.

The screenshot shows the 'Montant de mes travaux' section of the application form. It includes input fields for 'Isolation des murs par l'extérieur' and 'Chaudière à granulés', each with sub-fields for 'Montant HT' and 'Montant TTC'. A summary row shows 'Total des travaux en €' with 'XXX,XX € HT' and 'XXX,XX € TTC'. There is also a section for 'Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' with a 'Montant TTC' field. Navigation buttons 'Retour à mes dossiers', 'Précédent', and 'Suivant' are visible at the bottom.

3b.12 Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

J'indique les autres aides que perçues pour mon projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Les autres aides pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov'. Attention je ne pas percevoir différentes sources d'aide pour Mon Accompagnateur Rénov'.

Les autres aides pour le financement de mon projet de travaux. Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois. Je complète le montant perçu.

Je coche afin de confirmer avoir téléchargé la pièce et avoir compris qu'elle sera à téléverser à la demande de paiement.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Les CEE sont pris en charge intégralement par l'ANAH. Je dois télécharger la pièce justificative "Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)" afin de la remplir et de la téléverser après les travaux, lors de la demande de paiement.

The screenshot shows the 'Je déclare les aides supplémentaires que je perçois' section. It contains two radio button questions: 'Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ?' and 'Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?'. Below these are instructions about CEE and a list of other aid sources to check, including 'Action Logement', 'Caisses de retraite', 'Collectivités territoriales', and 'Autres aides privées'. A callout box explains that MaPrimeRénov' cannot be cumulated with other aids. Another callout box highlights the 'Action Logement' checkbox and its associated 'Montant (en €)' input field.

3b.13 Je vérifie la synthèse de mon dossier

Je vérifie la cohérence des informations renseignées dans mon dossier

Je clique sur « continuer »

Vérification de la saisie

Ceci est la dernière étape, vous avez bientôt terminé votre demande. Veuillez contrôler avec attention les informations saisies car vous ne pourrez plus les modifier.
 Tout oubli ou erreur engendrera des délais supplémentaires et des demandes d'informations complémentaires pour traiter votre demande.
 En cas de doute, veuillez consulter notre [liste de bonnes pratiques](#).

Informations sur votre dossier

Dossier n° 07532 Demande de subvention

Adresse du logement à rénover
27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson

Informations demandeur

Assurez-vous que toutes les informations liées au demandeur sont correctes et conformes aux différents justificatifs téléversés.

<p>Prénom et nom du demandeur Amandine Hémond</p> <p>Adresse de résidence 27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson</p> <p>Revenu fiscal du foyer 27 000 €</p>	<p>Téléphone 06 77 88 45 62</p> <p>E-mail amandine.hemond@gmail.com</p> <p>Nombre total d'occupants 3</p>
---	--

Mon projet

Assurez-vous que toutes les informations liées aux entreprises et aux travaux sont conformes. N° SIRET, mention RGE, montant des travaux et aides complémentaires perçues ...

Mon Accompagnateur Rénov'

<p>N°SIRET 83456786545</p> <p>Adresse de résidence 4 rue Jean Jaures, 92290, Vanves</p> <p>Téléphone 09 76 54 32 12</p>	<p>Raison Sociale ENGIE Particulier</p> <p>E-mail conseillerengie@ent.energie.fr</p>
--	--

Pièces-jointes	
Synthèse de l'audit énergétique	↓
Attestation MAR sur le gain énergétique	↓
Contrat d'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'	↓
Grille d'analyse simplifiée	↓

Audit énergétique

Artibat père et fils

avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson N° Siret
318318381899

Projet de rénovation globale
Rénovation globale ✓ RGE ?

Etiquette énergétique du logement actuelle	Etiquette énergétique du logement projetée
F	C

Critères techniques

Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m ³ par an de l'état initial de votre logement	400 kWh/m ³ /an
Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m ³ par an de votre projet de travaux	250 kWh/m ³ /an

Travaux et mes entreprises

Isol N° Siret
83456786545

avenue Romain Rolland, 93170 Verrières le Buisson

Pièces-jointes

Devis Kerisol ↓

Ventilation double flux
Ventilation

Montants	
Montant HT	xxx,xx €
Montant TTC	xxx,xx €

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT	xxx,xx €
Montant total des travaux TTC	xxx,xx €
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC	xxx,xx €
Aide Action logement	xx,xx €
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)	xxx,xx €
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc...)	xxx,xx €
Autres aides privés (fondations d'entreprises, etc...)	xxx,xx €
Montant total des aides	xxx,xx €

3b14 J'accède au montant de subvention estimé

J'accède au montant estimé de la subvention MaPrimeRénov'.

Je prends connaissance du reste à charge qui est calculé en déduisant du montant TTC des travaux toutes les aides que je perçois, y compris MaPrimeRénov'.

J'indique des précisions concernant le financement si nécessaire.

J'accepte les engagements liés à MaPrimeRénov' et certifie l'exactitude des informations renseignées.

Je clique sur « continuer »

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide	
4 220,50 €	
Dont :	
Financement des travaux	xxx,xx €
Financement Mon accompagnateur Rénov	xxx,xx €

Votre reste à charge 

641,56 €

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

3b.15 Je reçois la validation du dépôt de ma demande de subvention

Je reçois également par email la confirmation du dépôt de ma demande de subvention

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la subvention. En effet celui-ci va être examiné par les instructeurs de l'Anah.

Nous vous conseillons donc d'attendre le mail confirmant l'accord et l'estimation du montant de la subvention, avant de commencer vos travaux.

Toutefois vous êtes en droit de commencer vos travaux dès réception du mail de confirmation de dépôt de votre dossier.

REPUBLICQUE FRANÇAISE
ANAH
FRANCE
MaPrimeRénov'
France Rénov'
Accueil
Amandine Hemond

Amandine HÉMOND - 27 rue des Autruches, 92350 Le Plessis Robinson | Dossier n° MPR-2021-10063

Votre demande de subvention à été déposée
avec succès !



Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier. Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Vous pouvez démarrer vos travaux dès réception du mail confirmant le dépôt de votre dossier. Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

Pour plus de sérénité, il est préférable d'attendre que votre demande soit examinée et de recevoir le mail confirmant l'accord et le montant de la prime à laquelle vous pouvez avoir droit.

[Aller sur mon espace personnel →](#)

Votre demande de subvention
ne vous donne droit à aucune aide.



Les prestations suivantes doivent obligatoirement être associées à un autre type de travaux (hors AMO) :

- Audit énergétique
- Bonus de performance énergétique

Votre dossier a été annulé car il n'était pas éligible et votre mandataire sera révoqué si vous en aviez un.

[Retour à mon espace personnel](#)

Etape 4bis : Je dépose ma demande de paiement

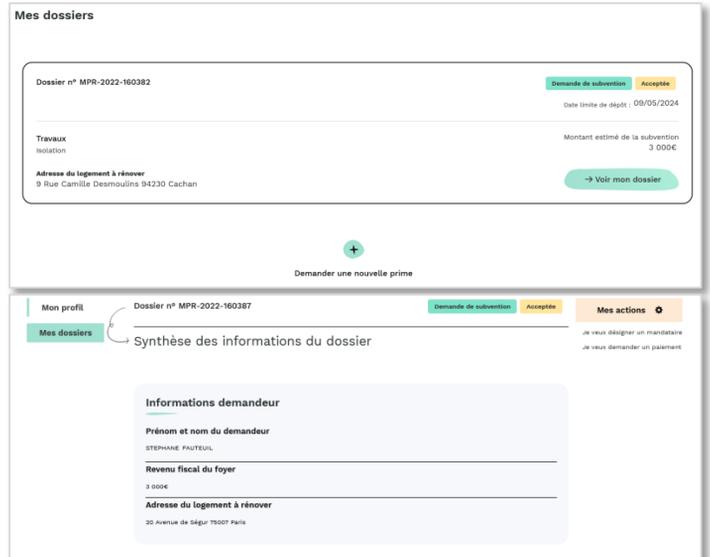
**MaPrimeRénov' – parcours
accompagné**

4b.1 Je vérifie que la demande de subvention a été acceptée et j'initie ma demande de paiement

Je me rends sur l'onglet « Mes dossiers » pour vérifier que ma demande de subvention a bien été acceptée

Si ma demande de subvention a bien été acceptée, je clique sur « Voir mon dossier » pour débiter ma demande de paiement.

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande de paiement.



4b.2 J'indique si je fais la démarche moi-même ou par un mandataire

Je clique sur « Je fais la démarche moi-même » si je réalise mes démarches sans l'appui d'un mandataire

Je clique sur suivant

Je peux choisir de faire appel à un mandataire pour réaliser les démarches en ligne et/ou percevoir les fonds à ma place. Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation via une demande auprès de l'ANAH. Pour en savoir plus je me rends dans la section désigner un mandataire [en cliquant ici](#)



4b.3 Je dépose ma demande de paiement

Je dépose ma demande de paiement.

Je clique sur « déposer ma demande »



4b.4 Je renseigne les informations sur mon audit énergétique

Je sélectionne si l'auditeur en charge de mes travaux est Mon Accompagnateur Rénov' ou bien un autre auditeur énergétique.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Mon audit énergétique

Votre audit énergétique réglementaire doit être réalisé soit par un **auditeur RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) soit par un **diagnostiqueur DPE** (Diagnostic de Performance Énergétique).
Pour en savoir plus rendez-vous sur le site France Rénov'.

Qui a réalisé votre Audit énergétique ? *

Mon Accompagnateur Rénov' Un autre auditeur

Si Mon Accompagnateur Rénov' ou mon auditeur énergétique, n'est pas reconnu dans la base de recherche Anah des auditeur certifié RGE, je téléverse le certificat RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Je demande ce document à Mon Accompagnateur Rénov' ou à mon auditeur énergétique directement.

Je renseigne la date de l'audit énergétique ainsi que le numéro de ce dernier.

Si il n'y a pas de numéro sur mon audit énergétique, alors j'indique le chiffre « 0 » dans le champ.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

4b.5 Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Je renseigne la surface de référence indiquée en mon audit énergétique. Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je ne peux pas modifier la lettre de mon étiquette énergétique renseignée lors de mon dépôt de dossier de demande de subvention.

Je renseigne la consommation en KWh/M²/an et l'émission de gaz à effet de serre. Ces informations sont indiquées dans l'audit réalisé avant les travaux.

Je renseigne ensuite les informations de mon nouvel audit énergétique réalisé après les travaux :

- la lettre de mon étiquette énergétique pour visualiser le saut de classe réalisé
- La nouvelle consommation en KWh/M²/an
- L'émission de gaz à effet de serre après les travaux.

Je demande à Mon Accompagnateur Rénov' si besoin.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je reporte les informations inscrites sur mon audit énergétique

Rapport d'audit énergétique

Reportez les critères techniques inscrits sur votre audit énergétique ou sur l'attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique. Ces informations sont fournies par votre Accompagnateur Rénov' ou votre prestataire d'audit énergétique.

Surface habitable de votre logement indiqué dans votre audit

Votre consommation énergétique avant travaux

Vous avez renseigné précédemment l'étiquette de performance énergétique de votre logement avant vos travaux.

A B C **D** E F G

Votre consommation en KWh/M²/an

Votre émission de gaz à effet de serre

Votre consommation énergétique après travaux

Veillez sélectionner la lettre de l'étiquette de performance énergétique de votre logement après vos travaux.

A B C D E F G

Votre consommation en KWh/M²/an

Votre émission de gaz à effet de serre

Retour à mes dossiers <- Précédent Continuer ->

4b.6 Je dépose mes pièces justificatives relatives à Mon Accompagnateur Rénov', à l'audit ainsi qu'aux CEE

Je téléverse les différentes pièces demandées.

- Rapport d'audit énergétique
- Attestation de travaux (facture)
- Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'
- Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH
- Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Sélectionnez les informations vous concernant. Le nom et prénom du demandeur choisi parmi les personnes composant l'avis fiscal doivent être identiques à ceux qui figureront sur les pièces justificatives de votre dossier (devis, factures, RIB, etc.). Les informations ci-dessous proviennent de votre avis d'imposition.

Numéro de Siret
50188N100040

Rénovation MaPrimeRénov' - parcours accompagné
Projet de travaux accompagné par un Accompagnateur Rénov'

Rapport d'audit énergétique

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport d'audit énergétique.

J'ajoute une pièce justificative

Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique de fin de travaux

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de Mon Accompagnateur Rénov' de fin de travaux.

Cliquez ici pour télécharger le document : [attestation de Mon Accompagnateur Rénov' de fin de travaux](#)

J'ajoute une pièce justificative

Rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'

Avant de poursuivre, veuillez joindre le rapport de fin de prestations de Mon Accompagnateur Rénov'.

J'ajoute une pièce justificative

Attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH

Avant de poursuivre, veuillez joindre l'attestation de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) par l'ANAH.

Cliquez ici pour télécharger le document : [attestation de valorisation CEE](#)

J'ajoute une pièce justificative

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4b.7 Je renseigne les informations sur l'entreprise de travaux

Je renseigne la date d'achèvement des travaux et la date de la facture pour chaque type de travaux.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Le numéro de Siret est pré-rempli automatiquement à partir des informations fournies à l'engagement, en cas de besoin je peux le modifier.

AUPRES SAIRU - 1 RUE DE LA PAIX

Je remplis mon dossier de demande de subvention

Je renseigne les informations sur les prestataires que j'engage

Veuillez indiquer, pour chaque type de travaux, les informations sur les entreprises avec lesquelles vous contractuez.

Isolation et couvertures
Isolation de la toiture terrasse

Numéro de Siret*
80049088600020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLADY 78000 VERSAILLES FRANCE

Isolation et couvertures
Isolation des murs par l'intérieur

Numéro de Siret*
80049088600020

ADVENTIS SAS
27 RUE DU PARC DE CLADY 78000 VERSAILLES FRANCE

J'ajoute un autre type de travaux

Retour à mes dossiers Précédent Continuer

4b.8 Je téléverse la facture

Je téléverse la / les facture(s) en cliquant sur « + »

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

ENERGIE THERMIE
45 RUE BOURSALT 75017 PARIS 17
FRANCE
N° Siret
88140098000028
Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à bûches

Facture de l'entreprise

Avant de poursuivre, veuillez joindre le ou les devis de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

 J'ajoute une pièce justificative

Retour à mes dossiers ← Précédent Continuer →

Si je suis propriétaire bailleur, je peux déposer le bail.

Le bail est une pièce optionnelle du parcours, car la demande peut être faite pour un logement vacant (non loué) au moment des travaux

J'indique si le logement est loué en cochant la case « oui » ou « non »

Je téléverse le justificatif en cliquant sur « + »

Je clique sur « Continuer »

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Je dépose mes pièces justificatives

Veillez déposer les devis, audit et attestation de conformité, contrat d'AMO et/ou factures fournis par les entreprises que vous avez engagées.
Si vous rencontrez des difficultés techniques pour ajouter votre devis, nous vous recommandons de renommer votre document sans chiffres, accents ou caractères spéciaux.

N° Siret
11111111111111

Chauffage et chauffe-eau
Chaudière à granulés

Facture

Avant de poursuivre, veuillez joindre la ou les factures de travaux qui seront réalisés par cette entreprise

Pour plus de détails, vous pouvez vous reporter à notre guide des bonnes pratiques des professionnels

Factures
Sultan.pdf 

 J'ajoute une pièce justificative

Votre logement est-il loué ?

Oui Non

Avant de continuer, veuillez joindre votre bail ci-dessous



4b.9 Je renseigne le montant des travaux

Je renseigne pour chaque type de travaux le montant HT et TTC en euros. Pour les travaux ainsi que pour l'accompagnement de Mon Accompagnateur Rénov'.

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

The screenshot shows a web form titled "Je remplis mon dossier de demande de paiement" with the sub-section "Montant de mes travaux". It contains two main sections:

- Chaudière à bûches:** A section with a small illustration of a wood-burning stove. It has a "Coût en €" label on the left and two input fields on the right: "Montant HT" and "Montant TTC".
- Total des travaux en €:** A summary bar showing "0,00 € HT | 0,00 € TTC".
- Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov':** A section with a "Coût en €" label on the left and a "Montant TTC" input field on the right.
- Total en €:** A final summary bar showing "0,00 € TTC".

4b.10 Je renseigne les autres aides perçues sur mon dossier (hors CEE)

J'indique les autres aides que perçues pour mon projet, **en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).**

Je renseigne les autres aides pour financer mon accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' (ex : collectivité locale)

Les autres aides pour le financement de mon projet de travaux. Si je clique sur « Oui », je sélectionne les aides que je perçois.

Je complète le montant perçu.

Une fois l'ensemble des aides renseignées, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante.

Je déclare les aides supplémentaires que je perçois

Veuillez indiquer les autres aides que vous percevez pour votre projet, en dehors de MaPrimeRénov' et des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

Votre accompagnement par Mon Accompagnateur Rénov' est-il financé par d'autres aides ?

Oui Non

Percevez-vous d'autres aides pour le financement de votre projet de travaux ?

Oui Non

Action Logement

Montant (en €)

Caisse de retraite (régime général ou complémentaire)

Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.)

Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.)

4b.11 Je contrôle une dernière fois les différentes informations que j'ai fournies

Je vérifie les éléments. En effet je prends note que tout oubli ou pièces non-conformes engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de ma demande.

Dernière étape avant de finaliser votre demande

Veuillez contrôler une dernière fois les différentes informations et vous assurer que vous n'avez rien oublié.

Attention, tout oubli engendrera des demandes d'informations complémentaires et des délais supplémentaires dans le traitement de votre demande.

Nous vous rappelons que le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'obtention de la prime.

Informations sur votre dossier

Dossier n° MPR-2023-1101824 Demande de aide

Adresse du logement à rénover
1 Rue de la Paix 75002 Paris

Mon Accompagnateur Rénov'

N° SIRET
838698000024
Téléphone
06 82 21 80 05
E-mail
lebas@ma.com

Pièces-jointes

Rapport d'audit énergétique
Pu TEST.pdf

Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique
Pu TEST.pdf

Rapport de fin de prestation
Pu TEST.pdf

Attestation CEE
Pu TEST.pdf

Mes travaux et mes entreprises

ENERGIE THERMIQUE
48 RUE BOURGAILLY 75017 FRANCE
N° SIRET
8340098000028

Pièces-jointes

Factures
Pu TEST.pdf

Chaudière à bûches
Chauffage et chauffe-eau

Montants

Montant HT 5 400,00€
Montant TTC 6 000,00€

Mon audit énergétique

CASBA
6 RUE MARTEL 75010 PARIS 10 FRANCE
N° SIRET
8386984000024

Projet de rénovation globale ✓ RGE

Etiquette énergétique actuelle du logement
D

Etiquette énergétique proposée du logement
A

Critères techniques

Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m² par an de chauffage et eau chaude sanitaire 100 kWh/m²/an
Consommation énergétique conventionnelle en énergie par m² par an de votre projet de travaux 50 kWh/m²/an

Montant de mes prestations et aides

Montant total des travaux HT 5 400,00€
Montant total des travaux TTC 6 000,00€
Accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' TTC 2 000,00€

Aide Action Logement 200,00€
Aide Caisse de retraite (régime général ou complémentaire) ---
Collectivités territoriales (région, département, intercommunalité, etc.) ---
Autres aides privées (fondations d'entreprise etc.) ---

Montant total des aides 200,00€

Vos informations de paiement vont être demandées aux pages suivantes

[Retour à mes dossiers](#) ← Précédent Continuer →

4b.12 J'apporte éventuellement des précisions sur le financement

Je visualise le montant final de la subvention et mon reste à charge

Si je le souhaite, je peux fournir d'autres informations sur mon projet de travaux

Je coche la case après avoir pris connaissance des engagements associés à MaPrimeRénov'

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Je remplis mon dossier de demande de paiement

Montant estimé de l'aide

Montant total de l'aide
2 430€

Dont :

Financement des travaux	2 430€
Financement Mon accompagnateur Rénov'	0€

Votre reste à charge
5 370€

Ces montants sont des estimations. Votre dossier doit désormais être instruit afin de vérifier vos informations, vos documents ainsi que votre éligibilité.

Précisions éventuelles concernant le financement

Option 1 : Je désigne/ révoque un mandataire

5.1. Je désigne un mandataire

Après la création de mon compte, je peux choisir de faire appel à un mandataire administratif et/ou financier, je clique alors sur la case « Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place »

Je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Le mandataire choisi doit disposer d'un compte mandataire créé en amont de la désignation via demande auprès de l'ANAH

Je choisis à quel type de mandataire je souhaite faire appel en cliquant sur l'une des quatre cases.

Je clique sur « Suivant » pour passer à l'étape suivante.

Vous pouvez choisir **entre 4 types de mandataires** :

-Mandataire administratif : vous choisissez un mandataire pour vous accompagner **dans vos démarches en ligne** pour déposer une demande de subvention et / ou une demande de paiement. Le mandataire pourra **accéder au dossier** et réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier.

-Mandataire financier : vous désignez un mandataire auquel sera versé directement la subvention obtenue. Le mandataire **n'aura pas accès** à votre dossier et **ne pourra réaliser aucune démarche** en lien avec votre dossier

-Mandataire mixte : vous choisissez d'avoir un mandataire à la fois pour la réalisation des démarches en ligne et la perception des fonds. Le mandataire pourra **accéder au dossier**, réaliser l'ensemble des démarches relatives à votre dossier et percevra la subvention.

- 2 mandataires différents : vous choisissez de faire appel à un mandataire administratif et un mandataire financier **distincts**

Dites-nous ce que vous préférez pour la suite de vos démarches

 Je fais la démarche moi-même

Vous êtes à l'aise avec internet, vous n'avez pas de problèmes de connexion, vous avez déjà une adresse mail, vous faites la démarche vous-même.

 Je désigne la personne qui fera la démarche à ma place

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel, une personne proche, peut en effet être désigné. Pour cela il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré. Il vous permettra de transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier.

Retour à mes dossiers Continuer →

Quel type de mandataire souhaitez-vous déclarer?

Selon vos préférences, vous pouvez choisir différents types de mandats.

Un professionnel, une personne proche peut être désigné si il est préalablement enregistré et vous communique son numéro de mandataire (nécessaire pour la démarche).

Vous pourrez à tout moment révoquer ce mandataire et reprendre la main sur votre dossier.

 Mandataire administratif

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut assurer le montage de votre dossier et assurer son suivi en ligne. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.

 Mandataire financier

Vous souhaitez qu'une personne perçoive le montant de MaPrimeRénov' à votre place. Un professionnel ou une personne proche peut en effet être désigné. Pour cela, il faut que celui-ci se soit préalablement enregistré sur cette plateforme. Il vous communiquera un numéro qui nous permettra de lui transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant votre mandataire.

 Mandataires administratif et financier

Vous souhaitez qu'une personne assure les démarches administratives et financières à votre place. Pour cela il faut que ces deux mandataires se soient préalablement enregistrés sur cette plateforme en fonction du type de mandat que vous souhaitez déclarer. Ils vous communiqueront chacun un numéro qui nous permettra de leur transférer votre dossier. Vous pourrez à tout moment reprendre la main sur votre dossier en révoquant ces deux mandataires. La révocation portera sur les deux mandataires à la fois, il ne sera pas possible de révoquer uniquement l'un des deux mandataires.

 2 mandataires : un financier et un administratif

Retour à mes dossiers Annuler Suivant →

5.1. Je désigne un mandataire

Pour nommer un mandataire, je dois compléter un **formulaire cerfa** et le joindre à ma demande. Le document doit être **signé par mon mandataire et moi-même**. Il s'agit du **cerfa 16089*01** disponible [en cliquant ici](#)

Pour désigner mon mandataire, je dois téléverser le formulaire de demande de mandat signé par mon mandataire et moi-même en cliquant sur « téléverser » ou « + »

Je renseigne l'identifiant que mon mandataire m'a communiqué en amont.

Je clique sur « Continuer »

Je n'ai plus qu'à attendre que mon mandataire accepte la désignation.

Si je le souhaite, je peux revenir à mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel »

Vous souhaitez désigner un mandataire financier

En désignant un mandataire financier, vous pouvez faire que votre subvention soit versée directement à un tiers plutôt qu'à vous. Cette possibilité peut notamment vous être utile si vous recevez de l'aide d'un tiers pour financer votre projet de travaux. Pour désigner un mandataire, vous devez téléverser ci-dessous le mandat complété et signé puis indiquer le numéro d'immatriculation du mandataire.

Merci de télécharger, remplir et téléverser le mandat ci-après

Télécharger le document

Formulaire de demande de mandat

Téléverser

+

Joindre le mandat rempli

Numéro d'immatriculation du mandataire *

Le numéro d'immatriculation est un identifiant attribué à chaque personne physique ou morale qui s'est enregistrée auprès de l'Inah pour devenir mandataire. Vous devez l'obtenir auprès de la personne ou de la structure que vous souhaitez désigner comme mandataire. Comment obtenir mon numéro d'immatriculation ?

Retour à mes dossiers Annuler ← Précédent Continuer →

Votre désignation de mandataire a été déposée

avec succès !



Attendez maintenant que le mandataire accepte votre demande. Vous serez averti par courriel.

Aller sur mon espace personnel

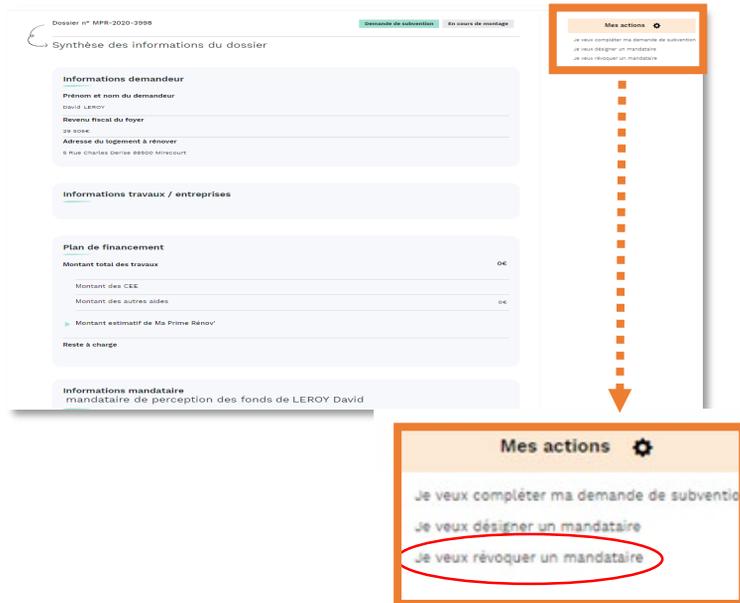
Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



5.2. Je révoque un mandataire

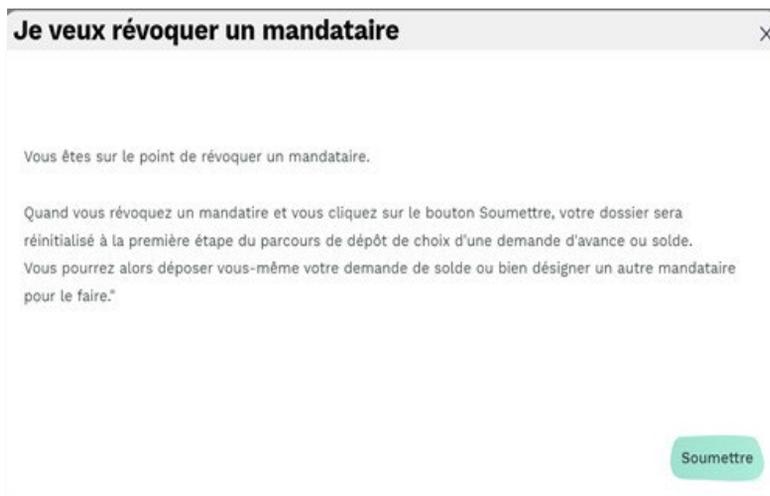
Après avoir accédé à mon dossier, je peux choisir de révoquer mon/mes mandataire(s) en cliquant sur « Je veux révoquer un mandataire ». La révocation concerne alors l'ensemble des mandataires désignés sur mon dossier.

S'il m'est impossible de révoquer mon/mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention et la réception de ma notification d'engagement. Je pourrais alors procéder à la révocation de mon/mes mandataire(s) à cette étape.



Je clique sur la case du mandataire que je souhaite révoquer

Je clique sur « Soumettre » pour passer à l'étape suivante



Je vois que mon souhait de révocation a bien été pris en compte

Je clique sur « Soumettre » et je peux continuer de compléter ma demande ou désigner un nouveau mandataire sur mon espace personnel.



Option 2 : Je dépose une demande d'avance (Parcours MPR' uniquement)

Conditions d'éligibilité :

- Je suis propriétaire occupant et mon niveau de ressources correspond à celui des ménages « bleus » très modestes (voir plafonds de ressources indiqués sur le site de l'ANAH [en cliquant ici](#))
- Mon devis mentionne le versement d'un acompte d'une partie du montant des travaux pour débiter ces derniers
- Je ne peux pas faire de demande d'avance si le dossier comporte un mandataire

Conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux)
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de MaPrimeRénov'
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum d'un an après l'attribution de mon avance si mon dossier a été déposé en 2022 et dans un délai maximum de 6 mois pour un dossier déposé en 2021
- Quelle que soit la date de dépôt de mon dossier, je peux demander mon avance dans les 6 mois seulement après la date d'octroi d'engagement
- Si les travaux ne sont pas réalisés, je devrais rembourser l'avance perçue.

6. Je dépose une demande d'avance

Une fois sur la page du dossier, je clique sur « Je veux demander un paiement » pour initier le dépôt de ma demande d'avance

Mon profil Dossier n° MPR-2022-160387

Mes dossiers Synthèse des informations du dossier

Demande de subvention Acceptée

Mes actions

Je veux désigner un mandataire
Je veux demander un paiement

Informations demandeur

Prénom et nom du demandeur
STEPHANE FAUTEUIL

Revenu fiscal du foyer
3 000€

Adresse du logement à rénover
20 Avenue de Ségur 75007 Paris

Je peux initier ma demande de paiement d'une avance en cliquant sur « Déposer ma demande » sous la partie « Demande d'avance »

Dossier n° MPR-2022-xxxxxxx

Demande de subvention Acceptée

Date limite de dépôt : xx/xx/xxxx

Mes actions

Demande d'avance
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Si vous avez besoin de demander une avance, vous devez :
- Avoir reçu votre notification d'octroi de la prime il y a moins de 6 mois
- Fournir un devis signé par vous et votre entreprise avec la mention « acompte »
Pour rappel, l'avance ne peut pas représenter plus de 70% de la prime réservée.

Demande de solde
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous pouvez demander à recevoir le paiement de votre prime dans sa totalité si :
- Vous avez réalisé vos travaux.
- L'entreprise vous a fourni la facture.

Déposer ma demande

Déposer ma demande

Attention : Si la date limite de dépôt de ma demande d'avance a dépassé le délai de 6 mois suivant l'octroi de ma subvention, alors la case « déposer ma demande » est grisée et le dépôt d'une demande d'avance devient impossible

Dossier n° MPR-2022-xxxxxxx

Demande de subvention Acceptée

Date limite de dépôt : xx/xx/xxxx

Demande d'avance
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous ne pouvez plus demander d'avance car votre prime vous a été réservée il y a plus de 6 mois. Ce délai est calculé à partir de la date de la notification d'engagement de la prime.

Demande de solde
Date limite de dépôt : jj/mm/aaaa
Vous pouvez demander à recevoir le paiement de votre prime dans sa totalité si :
- Vous avez réalisé vos travaux.
- L'entreprise vous a fourni la facture.

Déposer ma demande

Déposer ma demande

Attention : Si j'ai débuté le dépôt de ma demande d'avance dans les 6 mois suivant l'octroi de ma subvention mais que je souhaite la terminer au-delà des 6 mois, un message « Demande d'avance impossible » s'affiche

Demande d'avance impossible

Vous ne pouvez plus demander d'avance car votre prime vous a été réservée il y a plus de 6 mois. Ce délai est calculé à partir de la date de la notification d'engagement de la prime.

Retour à mes dossiers

Je lis les critères d'éligibilité à une demande d'avance

Si je suis éligible et que le dossier remplit les critères, je clique sur « Continuer » pour passer à l'étape suivante

Vous sollicitez le versement d'une avance pour commencer vos travaux

- A ce jour vos travaux ne doivent pas avoir démarrés.
- Le montant de l'avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de **MaPrimeRénov'**.
- L'entreprise vous demande un acompte pour commencer les travaux la mention doit être présente sur le devis, **celui-ci doit être daté et signé par l'entreprise et vous-même.**
- Les travaux devront s'achever dans un délai maximum de **12 mois après l'attribution de MaPrimeRénov'**.
- Si les travaux ne sont pas réalisés, vous devrez rembourser cette avance.

Retour à mes dossiers

← Précédent Continuer →

6. Je dépose une demande d'avance

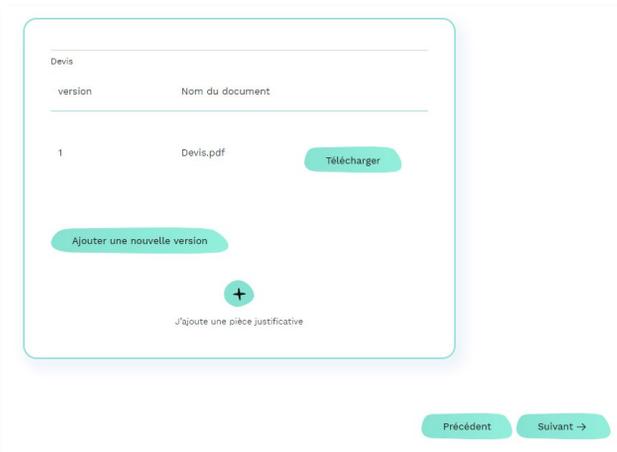
Rappel des conditions à respecter :

- Mon devis est daté et signé (par moi-même et par l'entreprise de travaux)
- Mon projet de travaux reste identique entre ma demande de subvention et ma demande d'avance
- Le montant de mon avance peut représenter jusqu'à 70% du montant estimatif de ma subvention MaPrimeRénov'

Par défaut, le devis soumis lors de ma demande de subvention apparaît. Toutefois, je peux déposer une nouvelle version du devis en cliquant sur « Ajouter une nouvelle version »

Si mon devis n'a pas évolué depuis ma demande de subvention, je clique directement sur « Continuer »

Si le devis initial ne remplit pas les conditions prévues à la page 37, il faut impérativement déposer une nouvelle version du devis conforme.

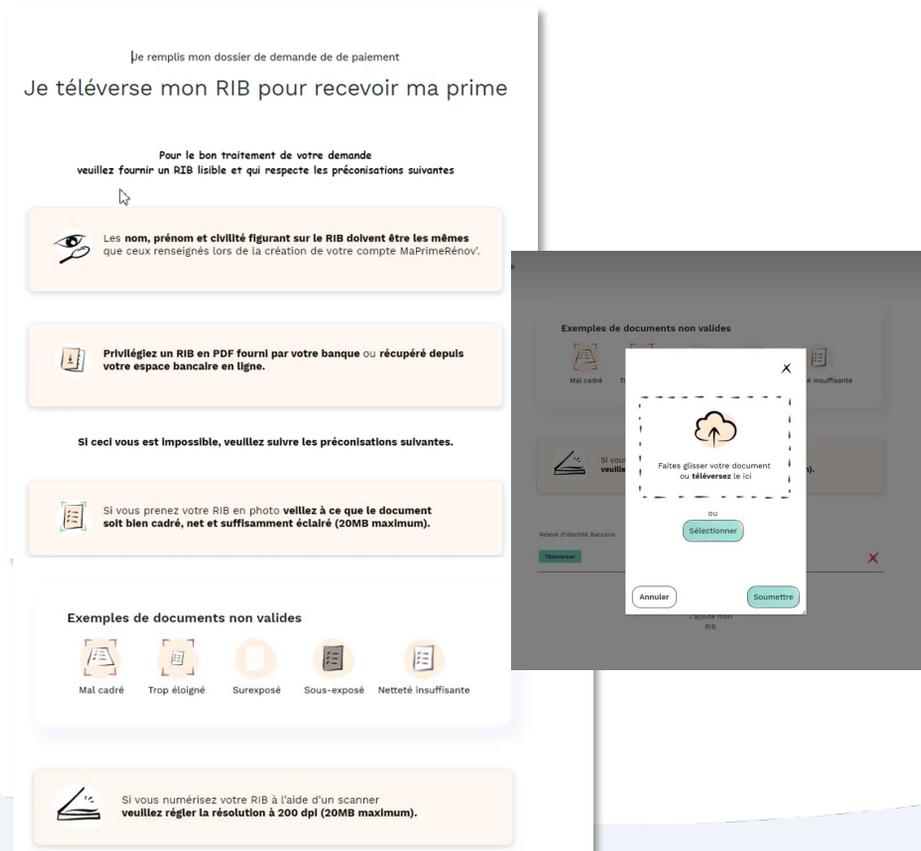


J'accède à une page qui permet le téléversement de mon RIB

J'accède aux informations sur ce qu'est un RIB lisible et conforme J'ai des indications pour numériser mon RIB à l'aide d'un scanner

Je sélectionne le bouton « téléverser » pour téléverser mon RIB

Je clique sur soumettre



6. Je dépose une demande d'avance

Après avoir lu les engagements à respecter, je coche la case en bas de page

Je clique sur « Déposer ma demande d'avance » pour passer à l'étape suivante

Engagements à respecter

Je sollicite le versement d'une avance égale au maximum à 70 % de MaPrimeRénov'.

Pour cela :

Je reconnais remplir les conditions suivantes :

- les travaux n'ont pas démarré à la date à laquelle je sollicite cette avance ;
- la demande de MaPrimeRénov' a fait l'objet d'une décision favorable de la part de l'Anah qui m'a été **notifié il y a six mois ou moins** ;
- je suis en mesure, à l'appui de ma demande, de fournir un devis d'une entreprise répondant aux exigences de la réglementation de MaPrimeRénov' participant à la réalisation des travaux subventionnés, daté et signé par l'entreprise et par moi-même ;
- le devis de l'entreprise, conforme aux exigences de la réglementation, mentionne une demande d'acompte à l'acceptation du devis ou pour le démarrage des travaux.

Si je bénéficie du versement de l'avance, je m'engage à :

- achever les travaux, objet de MaPrimeRénov' dans un **délai maximal de 6 mois** qui suivent la date de réception du courrier m'informant du montant de prime qui m'aura été attribué par l'Anah (lettre de notification de la décision attributive de MaPrimeRénov') ;
- de façon générale, respecter toutes les autres conditions liées au bénéfice de MaPrimeRénov' et à la réalisation des travaux par une entreprise, le cas échéant titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Garant de l'Environnement » ;
- répondre aux demandes de renseignements et de contrôle de l'Agence liées au bénéfice de cette avance.

Je reconnais avoir été informé(e) que :

- le versement d'une avance est une faculté proposée par l'Anah ; elle peut être refusée sans motifs par l'Anah. Cette décision ne peut faire l'objet de recours ;
- si je ne respecte pas les présents engagements, l'avance sur subvention de l'Anah devra être remboursée, et cela, indépendamment ou non du bénéfice de MaPrimeRénov'.

En cochant cette case, je m'engage avoir pris connaissances des conditions citées et à les respecter.

[Annuler](#) [Précédent](#) [Déposer ma demande d'avance](#)

Une confirmation apparaît à l'écran, m'indiquant que ma demande d'avance a bien été déposée

Je peux retourner sur mon espace personnel en cliquant sur « Aller sur mon espace personnel »

Votre demande d'avance a été déposée

avec succès !



Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier dans votre espace personnel.

Attention, le dépôt de votre dossier ne signifie pas que votre demande est acceptée. Nous vous rappelons qu'il est possible que cette dernière soit rejetée et que le dépôt d'un dossier ne garantit donc pas l'obtention de la prime.

Option 3 : Je souhaite annuler mon dossier

1.1. Je vérifie que je peux annuler mon dossier sur mon espace personnel

Je regarde dans « Mes actions » si je dispose de la possibilité d'annuler mon dossier.

Si un ou des mandataires sont présents sur mon dossier, je dois les révoquer avant de pouvoir procéder à l'annulation de mon dossier. Si vous êtes dans cette situation, veuillez vous référer à la page 40.

S'il m'est impossible de révoquer mon/mes mandataire(s) sur mon dossier et que ma demande de subvention ou d'avance est en cours d'instruction, alors j'attends la fin de l'instruction de ma demande de subvention ou d'avance et la réception de ma notification de décision. Je pourrais alors procéder à la révocation de mon/mes mandataire(s) à cette étape.

Je clique sur « Je veux annuler mon dossier »

Si à la question « avez-vous déjà démarré vos travaux ? » je réponds « oui » ou si j'ai déjà déposé ma demande de paiement de subvention, alors je ne peux pas accéder au bouton « je veux annuler mon dossier ».

Si vous êtes dans ces situations, veuillez vous référer à la page 51.

1.2. Si je peux annuler mon dossier, je remplis le formulaire d'annulation

Je sélectionne mon « motif d'annulation » dans un menu déroulant.

Je peux compléter ma demande en renseignant la partie « Précisions complémentaire »

Je certifie ne pas avoir démarré mes travaux et demander l'annulation de mon dossier en cochant la case

Je clique sur « Annuler mon dossier »

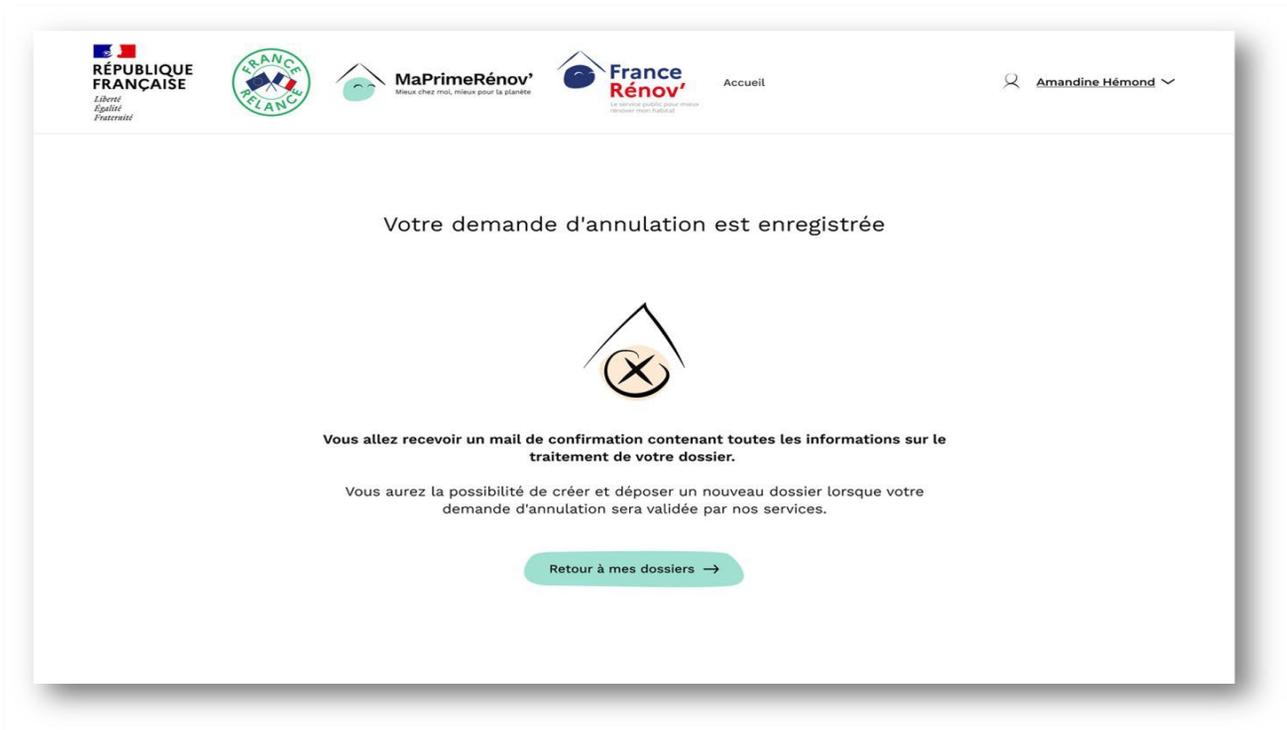
The screenshot shows the user's dashboard for dossier MPR-2022-07532. The 'Mes actions' menu on the right contains the option 'Je veux annuler mon dossier'. A red box highlights this option, with a blue arrow pointing to a larger view of the 'J'annule mon dossier' form below. The form asks 'Vous souhaitez annuler votre dossier' and 'Avez-vous déjà démarré vos travaux ?' with 'Oui' and 'Non' buttons.

The screenshot shows the 'J'annule mon dossier' form. It includes a dropdown menu for 'Motif de ma demande' with the text 'Sélectionnez votre motif'. Below it is a text area for 'Précisions concernant ma demande'. At the bottom, there is a checkbox for 'Je certifie n'avoir pas démarré les travaux et consens à l'annulation de mon dossier'. The form has 'Retour à mes dossiers' and 'Annuler mon dossier' buttons.

1.3. Je vois que ma demande d'annulation est prise en compte

Je vois que ma demande d'annulation est enregistrée et les modalités de traitement de ma demande.

Je clique sur « Retour à mes dossiers » pour retourner sur mon espace et accéder à mes dossiers



The screenshot shows a web interface with a header containing logos for the French Republic, France Relance, MaPrimeRénov', and France Rénov'. The main content area displays the message: "Votre demande d'annulation est enregistrée". Below this is a house icon with a crossed-out 'X' inside a circle. The text continues: "Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier." and "Vous aurez la possibilité de créer et déposer un nouveau dossier lorsque votre demande d'annulation sera validée par nos services." At the bottom, there is a green button labeled "Retour à mes dossiers →".

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover votre habitat

Accueil

Amandine Hémond

Votre demande d'annulation est enregistrée

Vous allez recevoir un mail de confirmation contenant toutes les informations sur le traitement de votre dossier.

Vous aurez la possibilité de créer et déposer un nouveau dossier lorsque votre demande d'annulation sera validée par nos services.

Retour à mes dossiers →

1.4. Impossibilité d'annuler mon dossier sur mon espace personnel

Je clique sur le bouton « Besoin d'aide ? » sur le site maprimerenov.gouv.fr.



Je clique sur le bouton « Nous contacter ».



Je remplis le formulaire de contact et clique sur « Envoyer ».

Formulaire de contact intitulé « Contactez nous ! ». Le formulaire contient les champs suivants : « Sélectionnez le sujet » (menu déroulant), « Mon prénom et mon nom », « Mon adresse mail », « Mon n° de dossier (facultatif) » et « Ma question / mes observations » (zone de texte). Un bouton « Envoyer → » est situé en bas à droite.

Si j'ai répondu « oui » à la question « avez-vous déjà commencé vos travaux ? » alors un message s'affichera et je pourrais cliquer directement sur « Formulaire de contact ».

Message d'information intitulé « Veuillez contacter la relation usager ». Le message indique que la demande d'annulation ne peut pas être traitée automatiquement et doit être examinée par un agent. Il invite à contacter la relation usager via le formulaire de contact. Informations importantes en cas d'annulation :

- Vous devrez rembourser l'avance que vous avez déjà perçue.
- Les travaux déjà démarrés ne sont pas éligibles pour une nouvelle demande de prime.

En bas, il y a deux boutons : « Retour à mes dossiers » et « Formulaire de contact → ».

**Option 4 : Je
souhaite bénéficier
d'un délai
supplémentaire
pour réaliser mes
travaux**

1.1. Je vérifie que je peux demander à bénéficier de plus de temps

Je regarde dans « Mes actions » si je dispose déjà de la possibilité de demander plus de temps pour réaliser mes travaux. Cette démarche ne sera accessible que six mois avant la fin du délai vous ayant été accordé.

Je clique sur « J'ai besoin de plus de temps »

Dossier n° MPR-2022-07532

Demande de subvention Arrive à échéance

Date limite de dépôt : 23/08/2021

Mes actions

Je veux demander un paiement

J'ai besoin de plus de temps

Je veux faire une demande de solde

Si vous avez réalisé vos travaux et que votre entreprise vous a fourni la facture, vous pouvez désormais demander le paiement de votre prime MaPrimeRénov' !

Déposer ma demande

1.2. Je remplis le formulaire de prorogation

Je sélectionne mon « motif de prorogation »

Je renseigne la partie « précisions sur votre demande »

Je téléverse mon ou mes justificatif(s)

Je clique sur « Soumettre »

Je fais une demande prorogation

Je renseigne ma demande de prorogation

Motif de prorogation*

Motif d'ordre familial ou de santé

Motif d'ordre professionnel

Indisponibilité ou défaillance de l'entreprise

Difficultés d'instruction du dossier, notamment techniques

Merci d'ajouter des précisions sur votre demande.*

Téléverser votre pièce justificative selon le motif choisi*

Ajouter ma pièce justificative

Retour à l'accueil Soumettre

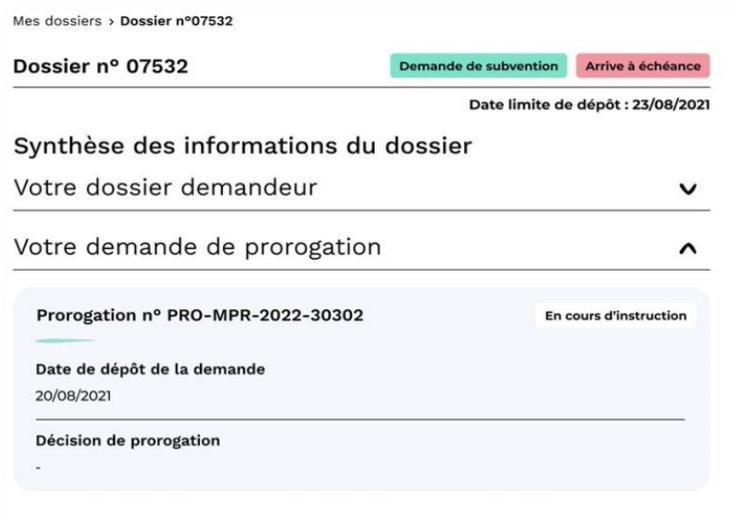
1.3. Je vérifie que ma demande de prorogation a bien été déposée

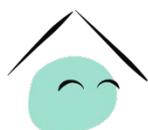
Je constate que ma demande de prorogation a été déposée avec succès et consulte les modalités de traitement

Je clique sur « Aller sur mon espace personnel » pour retourner sur la synthèse de mes dossiers



Je peux suivre l'avancée de mon dossier de prorogation sur mon espace





MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*


**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah